

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE
LE SOLEIL

QUÉBEC, LE JEUDI 2 NOVEMBRE 1995

EXCLUSIF

L'aide sociale dans le rouge

Le fonds de secours ne suffira pas à combler la hausse des coûts provoquée par l'augmentation du nombre de bénéficiaires

GILBERT LEDUC
Le Soleil

■ QUÉBEC — À moins d'une diminution spectaculaire, d'ici le 31 mars, du nombre de ménages bénéficiant de l'aide sociale, le ministère de la Sécurité du revenu «défoncera» son budget total de 4,2 milliards \$ et le fonds de «secours» du Conseil du Trésor ne suffira pas à combler les dépassements de coûts, a appris LE SOLEIL.

Au cours des quatre premiers mois de la présente année financière, soit d'avril à juillet, il en a coûté 322 millions \$ de plus que prévu au ministère de la Sécurité du revenu pour venir en aide aux assistés sociaux.

Les estimations du ministère montrent également que l'État devra dépenser une somme additionnelle de 156 millions \$, pour les mois d'août, septembre et octobre, pour financer les divers programmes d'assistance financière offerts aux Québécois qui ne travaillent pas et qui

ne bénéficient pas de l'assurance-chômage.

Cette situation découle du fait qu'il y a plus de ménages sur l'aide sociale au Québec que prévu.

Dans la préparation de ses crédits budgétaires, le ministère de la Sécurité du revenu estimait qu'un budget de 4 milliards 258 millions \$ suffirait à répondre aux demandes d'aide provenant d'une moyenne de 470 000 ménages par mois. On s'inspirait des statistiques de l'année dernière

Voir ROUGE en A2 ►

Bouchard n'ira pas à Québec tout de suite... et pas tout seul

La démission de Parizeau entraînera le départ de la vieille garde et l'arrivée de sang neuf

UNE ANALYSE DE GILBERT LAVOIE
Le Soleil

■ OTTAWA — Les militants péquistes qui s'attendent à l'annonce imminente du départ de Lucien Bouchard d'Ottawa pour Québec devront prendre leur mal en patience.

M. Bouchard sort d'une campagne référendaire épuisante; il n'avait pas été prévu des intentions de M. Parizeau et il ne prendra aucune décision avant d'avoir soigneusement évalué la situation avec son épouse et son entourage immédiat.

De plus, rien ne l'oblige à se décider immédiatement. M. Parizeau ne quittera son poste qu'à la fin décembre.

Une analyse de la décision qu'aura à prendre le chef du Bloc québécois permet aussi d'affirmer que s'il va à Québec, il n'ira pas tout seul. Il profitera du départ prévisible d'un certain nombre de membres actuels de la vieille garde du gouvernement Parizeau pour amener avec lui certains membres actuels du Bloc et inviter à l'Assemblée nationale des personnalités fortes de l'extérieur qui viendraient renforcer son équipe ministérielle à Québec.

Une telle situation aurait un autre avantage: la tenue simultanée d'une dizaine ou d'une quinzaine d'élections partielles permettrait au nouveau pre-

Bouchard ne serait pas pressé de tenir un autre référendum

mier ministre de se soustraire à la tradition parlementaire qui veut qu'il déclenche des élections générales afin d'obtenir un nouveau mandat au lieu de terminer celui accordé à M. Parizeau il y a un an.

Un autre constat qui se dégage de la situation actuelle est qu'un gouvernement dirigé par M. Bouchard ne se presserait pas pour tenir un autre référendum.

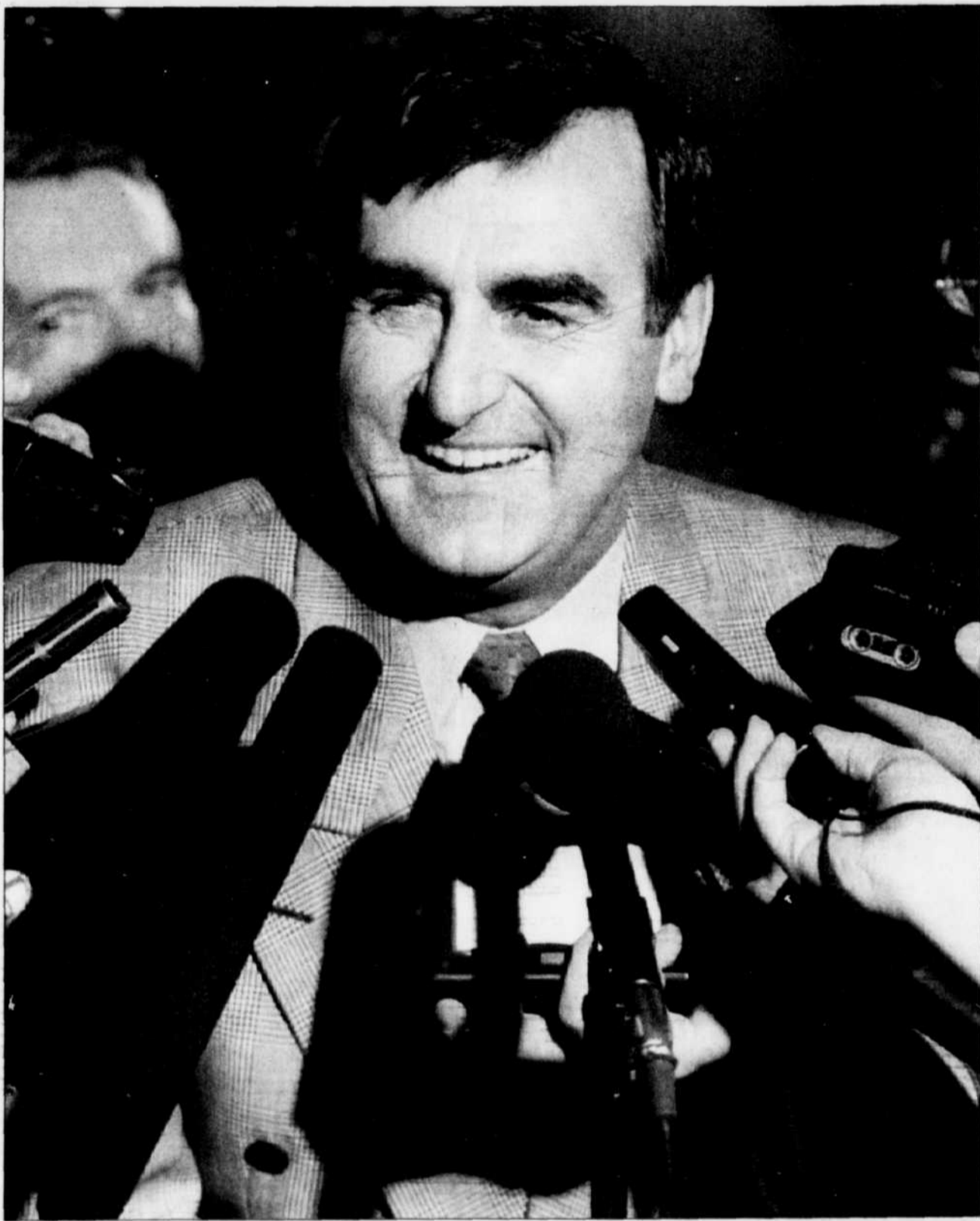
Premièrement, la loi référendaire actuelle ne permet pas un deuxième référendum pendant le mandat actuel.

Deuxièmement, les stratèges du Bloc sont conscients que leur premier défi à Québec serait d'offrir un bon gouverne-

Voir BOUCHARD en A2 ►

AUTRES TEXTES

- Le Bloc reste à Ottawa Page A6
- Chrétien admet qu'il aurait tenté de contrer un OUI Page A9
- Les dessous de la démission de Parizeau Page A10



Bien que tous les ténors souverainistes déroulent le tapis rouge devant lui pour qu'il succède à Jacques Parizeau, le chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard, a déclaré hier qu'il désirait poursuivre sa réflexion.

Promesse reniée

Les provinces de l'Ouest n'entendent plus réparer «l'erreur de 1982» contre le Québec

MICHEL VASTEL
Le Soleil

YORKTON (Saskatchewan) — Les provinces de l'Ouest se mettent à jouer les «allairistes» et réclament 13 pouvoirs du gouvernement fédéral. Mais la promesse faite à Robert Bourassa et au Québec en août 1986 à Edmonton, de réparer «l'erreur de 1982», ne tient plus.

«Il y a eu un NON, de conclure le président de la Conférence des premiers ministres de l'Ouest, Roy Romanow, après le référendum de lundi: ce vote signifie que le Québec reste dans le Canada.»

Les premiers ministres sont actuellement en contact avec Clyde Wells (Ter-

re-Neuve) et veulent se réunir en décembre ou janvier pour établir une position commune des provinces, «incluant le Québec», avant que le chef du gouvernement fédéral, Jean Chrétien, ne mette des propositions sur la table. «Bien sûr qu'on essaie de prendre l'initiative, a expliqué Ralph Klein (Alberta). Nous pensons qu'il est prudent de nous organiser.»

C'est donc une course contre la mon-



Roy Romanow

tre qui s'organise entre Ottawa et les provinces, un premier ministre suggérant même qu'il faudrait profiter de la période de transition à la tête du gouvernement du Québec. D'autres préféreraient attendre que la succession de Jacques Parizeau soit réglée. Ce faisant, on demande au Québec de revenir aux conférences fédérales-provinciales avant d'avoir obtenu son adhésion au «Canada Bill» de 1982.

C'est pourtant ce que Robert Bourassa, autant que René Lévesque et les frères Pierre Marc et Daniel Johnson, ont toujours exigé. «Nous avons déjà essayé ça au lac Meech et à Charlottet-

Voir PROMESSE en A2 ►

LA RÉGION

Fusion écartée

L'université Laval ne regroupera pas ses facultés dans quatre secteurs d'activités, a déclaré le recteur Michel Gervais.

PAGE A3

LE QUÉBEC

Irving boycottée

Greenpeace lance une campagne contre Irving, qui ne paie rien pour le renflouement de l'Irving Whale.

PAGE A12

LA MÉTÉO



Maximum 6, Minimum 5

Faible neige ce matin, suivie de pluie intermittente. Demain, nuageux avec pluie passagère. Détails page S16

QUÉBEC, 99c ANNÉE, NO 302
FLORIDE, 1.60 \$ US
MONTREAL OTTAWA 70c PLUS T.P.S. T.V.Q.
60c PLUS T.P.S. T.V.Q.

HYDRO-QUÉBEC 805% 6 ANS
652-8011 • 1-800-463-8317
MIDLAND WALWYN
Tous sujets à changement et disponibilité. Le sans des valeurs "BLUE CHIP" 700

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A	
La Capitale.....	3 à 5
Le Québec et le Canada.....	6 à 11
Le Monde.....	12
Opinions.....	14 et 15
CAHIER B	
Le Monde Magazine.....	1 à 6
Arts et spectacles.....	7 à 12
Votre agenda.....	9
Ce soir à la télé.....	11
Jeux et B.D.....	10 et 11
CAHIER C	
Questions d'argent.....	1 à 4, 12
Bourses.....	5 à 7
annonces classées.....	8 à 11
Décès.....	11
TABLOID SPORTS	
Statistiques.....	10 à 12
SERVICES	
Abonnements.....	686-3344
Publicité générale.....	686-3270
annonces classées.....	686-3311
Rédaction.....	686-3394
Carrières et Professions.....	686-3270
Promotion.....	686-3342
Publicité Détaillants.....	686-3435
Renseignements.....	686-3233

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division du Groupe UniMédia qui est l'éditeur. Il est situé au 925, chemin Saint-Louis. Son adresse postale est: c.p. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000 rue Hugues-Randin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL.

NUMÉROS CHANCEUX

6/49

tirage du 01-11-95
2-20-22-30-33-43
(complémentaire)
42

EXTRA
352318

LA QUOTIDIENNE
tirage du 01-11-95
3-0-2
3-0-9-8

BANCO

tirage du 01-11-95
1-3-5-6-9-10-18-22-23-24-30-40-50-
52-53-54-56-59-61-66

PROMESSE 13 pouvoirs réclamés

Suite de la Une

town», a laissé tomber Ralph Klein. Or, juste avant la campagne référendaire, Robert Bourassa avait expliqué, dans un entretien au SOLEIL, que c'est précisément cette promesse des neuf premiers ministres du Canada anglais au Québec, en 1986, qui enlevait tout risque au NON au référendum. «Je ne vois pas pourquoi le Québec renoncera à ses revendications traditionnelles parce qu'il refuse de cesser de faire partie de la fédération canadienne.»

Il y a d'abord, expliquait Bourassa, la «jurisprudence politique» établie en 1986 lorsque les neuf premiers ministres du Canada anglais ont reconnu, à Edmonton, que «l'erreur de 1982 devrait être corrigée». Il attache une valeur quasi juridique à cet accord d'Edmonton d'août 1986.

Cela ne tient plus. Mais il faut noter qu'aucun des premiers ministres présents hier à Yorkton n'était à Edmonton il y a neuf ans. Ils ne se sentent donc pas liés. Quant à Jean Chrétien, il reporte toute discussion constitutionnelle avec les provinces à 1997, et ne se commet pas sur des garanties quant à la reconnaissance du caractère distinct de la société québécoise et du droit de veto sur tout changement aux institutions fédérales.

Après avoir adopté un rapport sur les transferts fédéraux dans les domaines de la santé, de l'éducation post-secondaire et des services sociaux, les premiers ministres sont sortis de cinq heures de réunion à huis clos avec une longue liste de revendications, «plus qu'on ne réclamait à Charlottetown» a admis Gary Filmon (Manitoba) qui évoque une liste de 13 champs de compétence incluant notamment la formation de la main d'oeuvre, les mines, les forêts, l'énergie, la santé, le tourisme... «Je ne vois pas pourquoi Ottawa aurait 8000 bureaucrates dans un domaine, la santé, qui est de compétence provinciale», a expliqué Gary Filmon.

Les provinces prétendent que le gouvernement fédéral pourrait, en se retirant ainsi des champs de compétence provinciale, économiser des sommes qui réduiraient d'autant les coupures de sept milliards de dollars dans les transferts fiscaux.

Même le principal allié d'Ottawa dans l'administration des programmes sociaux, Roy Romanow, serait prêt à renoncer — «avec beaucoup d'hésitation» — à tout rôle du gouvernement fédéral dans l'imposition de normes nationales sur les programmes de santé, d'éducation et de sécurité sociale.

LES RETOURNÉS

ROUGE

Il faudra aller puiser dans d'autres ministères

Suite de la Une

alors que le nombre de ménages a varié entre 464 629 et 474 226.

Le hic, cette année, c'est que le nombre de ménages bénéficiant de l'aide sociale, depuis le mois d'avril, a constamment été supérieur à 470 000, comme en témoigne le dernier rapport statistique mensuel du ministère de la Sécurité du revenu. Il fut de 480 407 en avril, de 482 318, un sommet, en mai, de 479 893 en juin et de 477 771 en juillet. Durant ces quatre mois, le nombre de «clients» à l'aide sociale a oscillé entre 800 403 (juillet) et 807 484 (mai).

Les estimations du ministère ne sont guère plus encourageantes pour les

mois d'août à octobre car le nombre de ménages ne descendra pas en bas de 475 900.

Au gouvernement du Québec, on évalue que chaque bloc de 1000 ménages qui vient s'ajouter mensuellement aux 470 000 ménages de base entraîne une dépense supplémentaire de 8 millions \$ pour l'État.

Le ministère de la Sécurité du revenu est le seul ministère du gouvernement du Québec qui jouit d'un budget fermé «élastique». Au début de l'année financière 1995-96, tous les ministères et organismes ont reçu une enveloppe budgétaire fermée, c'est-à-dire que le gouvernement s'engageait à ne pas sabrer dans cette enveloppe en cours d'année pour des fins de compressions.

Dans le cas du ministère de la Sécurité du revenu, compte tenu que les services offerts dépendent du nombre de ménages et de personnes demandant un coup de pouce de l'État, il a été prévu que toute variation en deçà de 1000 ménages serait absorbée par le ministère. Si la variation est supérieure à 1000 ménages, la Sécurité du revenu absorbe les 1000 premiers et les autres deviennent l'apanage du Conseil du Trésor via le fonds de secours.

Mais, selon le Conseil du Trésor, ce fonds est insuffisant pour couvrir les dépassements actuels à l'aide sociale. Il faudra aller puiser les sommes nécessaires ailleurs dans l'appareil gouvernemental.

Au ministère de la Sécurité du reve-

nu, un porte-parole explique que l'on a bon espoir que le train de mesures mis sur les rails pour trouver des emplois aux assistés sociaux et dépister les fraudeurs va porter fruit dans les prochains mois. On ne peut cependant assurer que le nombre de ménages diminuera en deçà de 470 000 d'ici le 31 mars 1996.

Il souligne que l'augmentation du nombre de ménages bénéficiant de l'aide sociale ne dépend pas uniquement du ministère ou du gouvernement québécois mais aussi d'Ottawa qui a réduit ses transferts vers les provinces et qui a modifié à la baisse les barèmes d'admissibilité à l'assurance-chômage faisant basculer des chômeurs dans le camp des assistés sociaux.

BOUCHARD Ménage des finances d'abord

Suite de la Une

ment et qu'il serait risqué de lancer les Québécois dans une troisième ronde référendaire trop rapidement.

Enfin, l'obligation du gouvernement fédéral de revoir la formule d'amendement de la constitution en 1997 et les risques d'échec liés à un tel exercice pourraient offrir un autre volet intéressant aux souverainistes pour le déclenchement d'un référendum.

S'il termine le mandat de M. Parizeau, M. Bouchard devrait songer à des élections générales en 1998 ou 1999 au plus tard. S'il veut profiter d'un échec éventuel de la réunion de 1997 sur la formule d'amendement, il devra attendre à la fin de 1997 et plus probablement au printemps de 1998 pour tenir des élections et obtenir le mandat de préparer un autre référendum qui pourrait bien devoir attendre à 1999.

Cette analyse de la situation coïncide d'ailleurs avec celle des stratèges fédéralistes qui estiment que M. Bouchard ne gagnerait pas un vote de plus en tenant un référendum rapidement. On affirme, à Ottawa, que les appuis au OUI avaient atteint

leur maximum une semaine avant le vote du 30 octobre, et qu'ils se seraient effrités un peu si la campagne avait duré une semaine de plus. On signale aussi que le NON menait sur le OUI deux semaines avant le vote, et qu'il est impossible aujourd'hui, trois jours après le vote, de prévoir que les appuis au OUI seront les mêmes dans six mois. On pense donc que M. Bouchard préférera attendre les changements promis par M. Chrétien et la conférence de 1997 afin de se donner une chance raisonnable de gagner. On affirme enfin que le gouvernement du Québec n'aurait même pas le loisir d'annoncer un référendum pour le printemps ou l'automne prochain avant d'avoir fait le ménage dans ses finances publiques, sans quoi c'est la cote de crédit du gouvernement qui serait immédiatement dévaluée. Cette analyse donne donc au gouvernement Chrétien le temps nécessaire pour lancer la décentralisation et les changements promis au Québec. Personne, à Ottawa, ne prêche une réouverture globale du dossier constitutionnel. On croit cependant que des changements administratifs pourraient, une fois mis en place, être encastrés dans la constitution sans courir le risque d'affrontements dangereux entre certaines provinces et le gouvernement fédéral.

C'ÉTAIT HIER

- 1991 — Palestiniens et Israéliens sont d'accord pour l'ouverture de négociations de paix.
- 1979 — Le criminel Jacques Mesrine est abattu par la police à Paris.
- 1976 — Jimmy Carter, candidat démocrate, est élu président aux États-Unis.
- 1964 — Le roi Saoud est déposé en Arabie Saoudite: Fayçal monte sur le trône.
- 1962 — Le président Kennedy annonce la fin de la crise des fusées à Cuba avec le démantèlement des rampes de lancement par les Soviétiques.
- 1947 — Fin du rationnement alimentaire au Canada.
- 1936 — Création de Radio-Canada.

CONTEMPORAINE



Dîners, réceptions, occasions spéciales...

La robe mousseline florale

Une robe légère et fluide à jupe double en superposition.
Imprimé pervenche sur noir. 6 à 16...195.00

Robes Contemporaine*

la maison
simons
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

CONTEMPORAINE



La tunique velours imprimé

Dessin cachemire en tons d'émeraude, rubis ou saphir.
La tenue confort idéale! P.m.g.tg. 75.00

Sport contemporaine*

la maison
simons
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

CONTEMPORAINE



Exclusive à la contemporaine*

La veste-chemise gansée mouton givré

Une forme-clef de la saison interprétée dans un superbe cuir brossé nubuck.
Col, revers et poignets en mouton frisé, chiné. Marron. P.m.g. 495.00

Manteaux Contemporaine*

la maison
simons
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

LA CAPITALE

ET SES RÉGIONS

« À la prochaine ! »



Ce commerce de la rue Cartier, à Québec, a apposé une immense banderole de 70 pieds de largeur sur sa devanture pour manifester sa déception concernant les résultats du référendum, et contribuer à nourrir l'espoir de tous ceux qui y croyaient et qui y croient encore.

Le centre-ville de Québec continue de se vider

Une baisse de 10,6% en 10 ans

GUY BENJAMIN
Le Soleil

■ QUÉBEC — La population des quartiers centraux de Québec ne cesse de décroître. En même temps, le niveau de scolarité et les revenus des personnes y habitant se sont améliorés.

Ces données sont extraites du dernier portrait des quartiers du centre-ville tracé par le Carrefour de relance de l'économie et de l'emploi du centre de Québec, mieux connu sous le nom de CRÉECQ. L'organisme avait besoin de données récentes pour mieux cibler ses interventions, explique l'agent de développement Robert Giguère. Les quartiers centraux de Québec sont Lairet, Limoilou, Maizerets, Saint-Roch, Saint-Sauveur, Saint-Sacrement, Montcalm, Saint-Jean Baptiste, et le Vieux-Québec.

Une des données du rapport vient briser le mythe de l'aide sociale dans les quartiers centraux. Ainsi, 60,5% des prestataires de l'aide sociale habitant dans les quartiers centraux en sont à leur première demande, ou ont travaillé au cours des 12 derniers mois. Seulement 15,6% des prestataires n'ont jamais quitté le BS. Un point négatif: près du quart des 56941 résidents des quartiers centraux touchent des revenus de l'aide sociale. Une des particularités est que plus d'hommes que de femmes vivent de l'aide sociale, un écart de près de 10%. Ce qui est différent de la moyenne nationale, alors que les prestataires sont des femmes dans 52,1% des cas. M. Giguère explique cette différence par le type d'emplois dans les quartiers centraux, commerces, services et restauration, des emplois traditionnellement occupés par des femmes.

Près du quart des
56 941 résidents touchent
des revenus de l'aide sociale

Entre la première étude réalisée il y a dix ans et celle rendue publique hier, on constate que la population a diminué de 10,6%, passant de près de 64 000 personnes à 56 941. En fait, au cours des cinq dernières années analysées, 12 982 personnes ont quitté les quartiers centraux, mais 8 810 s'y sont établies. On note un vieillissement de la population dans ces quartiers, délaissés par les moins de 24 ans. Ce groupe d'âge constitue 25,9% de la population, comparé à 30,6% cinq ans plus tôt.

Les résidents des quartiers centraux sont plus scolarisés qu'il y a cinq ans. Le pourcentage des personnes n'ayant pas neuf années d'étude a chuté de 5,7%. L'étude du CRÉECQ note toutefois que c'est dans son territoire que les personnes ayant moins de neuf ans d'étude sont les plus nombreuses, soit 27,2%, comparé à 18,5% pour la ville de Québec, 14,7% pour la région de Québec et 20,1% pour la province. On constate une hausse de 3% des résidents du territoire du CRÉECQ qui ont poursuivi des études universitaires.

Les nouveaux venus dans les quartiers centraux ont aussi contribué à la hausse des revenus des résidents de ce territoire. La proportion des ménages ayant un revenu de 40 000 \$ et plus a progressé de 7,4% tandis que celle des ménages de moins de 10 000 \$ a baissé de 8,1%. Où sont passés les ménages les plus pauvres? La question est sans réponse précise. Un certain nombre ont déménagé, on ne sait trop où, tandis que d'autres ont augmenté leurs revenus. Les salaires demeurent quand même plus bas dans les quartiers centraux, avec une moyenne de 27 000 \$ comparé 37 000 \$ ailleurs. Enfin, les familles monoparentales sont plus nombreuses sur le territoire de la CRÉECQ qu'ailleurs dans la région, 26,5%, soit 12% de plus que dans le reste de la région de Québec.

CONTRÔLE DES ARMES À FEU

Québec demande de hâter l'adoption de la loi

GUY BENJAMIN
Le Soleil

■ QUÉBEC — La ville de Québec revient à la charge dans le but de hâter l'adoption de la loi fédérale sur le contrôle des armes à feu.

La loi a été adoptée par les députés de la Chambre des communes en juin. Toutefois, le Sénat, à majorité conservatrice, a décidé de prendre son temps pour étudier en profondeur cette loi et ainsi en retarder sa mise en application. C'est la raison pour laquelle la ville a décidé de

s'adresser à Jean Charest, chef intérimaire du Parti conservateur, « pour lui faire part de sa préoccupation devant le retard apporté par le Sénat pour l'adoption de projet de loi C-68 sur le contrôle des armes à feu », est-il écrit dans la missive envoyée à Ottawa.

INTERVENIR ÉNERGIQUEMENT

La lettre, signée par le maire suppléant Claude Cantin, demande à Jean Charest d'intervenir énergiquement en faveur du projet de loi, qui a reçu un appui très fort de la majorité de la population, 91%, selon un sondage. M. Cantin rappelle que le ville de Québec a adopté une résolution unanime, appuyant la loi sur le contrôle des armes à feu.

Laval gardera ses facultés

Allègement des structures au lieu d'un démantèlement

MARIE CAQUETTE
Le Soleil

■ QUÉBEC — L'université Laval ne démantèlera pas ses facultés pour les regrouper au sein de quatre grands secteurs d'activités, comme le lui recommandait un rapport interne plus tôt cette année. On se limitera à alléger les structures et les obligations des petites facultés qui se passeront de vicodoyens et ne seront plus tenues d'être représentées à tous les comités universitaires.

Ce traitement asymétrique, selon la grosseur des facultés, sonne la fin de l'habitude des méthodes de gestion mur à mur à Laval, déclarait hier le recteur Michel Gervais, dans un discours à plusieurs volets, devant 300 informaticiens réunis en Journée de l'informatique. Organisée par la Fédération de l'informatique du Québec, cette rencontre avait pour thème « Le défi de la transformation ».

M. Gervais, qui dirige les consultations sur la réforme des structures, déclarait que la proposition du rapport Bélanger ne fait pas l'unanimité au sein de la communauté universitaire.

En plus d'alléger un peu du côté des structures des facultés, l'institution accordera une plus grande marge de manoeuvre aux gestionnaires de la base qui gèreront une partie de la masse salariale.

RÉINGÉNÉRIE ADMINISTRATIVE

Le rôle des services administratifs sera aussi réévalué, touchant la gestion de recherche, des études et des ressources humaines. Le bureau du registraire procédera, par exemple, à une révision en profondeur de ses processus d'inscription et d'admission dans le but de les simplifier et de favoriser au maximum l'utilisation des nouvelles technologies.

Tout cela aura pour effet, reconnaît le recteur, d'éliminer des fonctions et de fusionner des services. Ces transformations posent des problèmes de carrière à un grand nombre d'individus.

Les conventions collectives ne sont pas l'« outil idéal » pour procéder à des changements rapides, dit-il. 80% du budget est constitué de salaires ver-

sés à des employés syndiqués qui acquièrent assez rapidement une sécurité d'emploi et espèrent faire carrière pendant 30-35 ans. La règle de l'ancienneté pour régler les réaffectations ne suffit plus; elle doit être reliée à un programme de développement des compétences, selon lui. L'université dépense 1% de sa masse salariale en formation.

L'université conservera le régime des congés sabbatiques d'un an, à plein salaire, à tous les sept ans, pour le ressourcement des professeurs. « Un programme coûteux, mais tout à fait justifié »: ce perfectionnement leur permet de tenir leurs connaissances à jour ou de les enrichir, ce qui profite à la mission première de l'université, explique-t-il.

Cette réorganisation se fait sur la toile de fond de coupes budgétaires de 30 millions \$ annoncées pour 1996, causées en partie par une baisse importante de la clientèle étudiante.

2000 CONNEXIONS PAR JOUR SUR INTERNET

Par ailleurs, l'université dépensera cette année 1,5 million \$ pour améliorer la présence et l'usage des nouvelles technologies sur le campus.

On a multiplié le nombre de lignes sans frais pour les professeurs et aux étudiants depuis peu et le nombre de connexions journalières a grimpé à 2000. On n'est pas sûr que ce sont seulement des étudiants qui utilisent le réseau et qu'ils sont toujours occupés à des travaux scolaires, admet M. Gervais, mais notre attitude en est une d'ouverture. L'université est cependant prête à intervenir pour éviter des usages frivoles ou illicites.

Quant aux applications pédagogiques de l'informatique, M. Gervais reconnaît que la situation est très variable d'un professeur à l'autre, mais qu'on apportera un support à toutes les initiatives.

L'informatique ne tuera pas l'université et la relation maître-élève gardera sa place, comme dans les groupes actuels de discussion sur le net. La bibliothèque ne pourra jamais avoir tous les livres, ce qui n'est pas nécessairement mauvais, selon le recteur qui estime que tout ce qui est imprimé ne mérite pas d'être lu... Mais elle assurera l'accès aux connaissances via l'informatique.

Le congé sabbatique aux sept ans ne sera pas touché

SEPT-ÎLES

Un hélico s'écrase

Le pilote à peine blessé

CLAUDE VAILLANCOURT
Le Soleil

■ SEPT-ÎLES — Le pilote d'un petit hélicoptère privé a échappé à la mort quand son appareil s'est écrasé quelques secondes après le décollage. L'aéronef qui n'aurait franchi qu'une trentaine de mètres en hauteur s'est renversé dans des circonstances qui restent à déterminer.

À prime abord, l'écrasement serait survenu au moment où le pilote effectuait les tests préliminaires requis avant tout déplacement.

Serge Gauthier a réussi à s'extirper de son appareil, a pu gagner son automobile, garée non loin de là, et se rendre à l'hôpital où il a été traité pour des blessures mineures.

L'accident s'est produit à la brunante, vers 16 h 45, au lac des Rapides, à 8 kilomètres à l'ouest de Sept-Îles.

Le pilote semble expérimenté, selon les premières informations. Son engin, un EXEC 90 Rotor Way, pouvait transporter seulement deux personnes et était réservé à des fins privées uniquement. Un résident de l'endroit, habitué au va-et-vient des avions, a perçu un bruit étrange et averti les policiers de l'accident. À leur arrivée, M. Gauthier avait déjà pris la route de l'hôpital.

PONT-ROUGE

Piéton heurté à mort

Le conducteur soumis au test de l'ivressomètre

CLAUDE VAILLANCOURT
Le Soleil

■ PONT-ROUGE — Un piéton circulant sur le chemin Grand-Remous à Pont-Rouge a été mortellement frappé par un automobiliste vers 20 h hier.

Le conducteur de la voiture a été conduit au poste de la Sûreté du Québec où l'on devait lui faire passer un test d'alcoométrie.

La victime de sexe masculin est âgée de 55 ans. Elle résidait à Pont-Rouge. Son indénité n'a pas été révélée, les membres de sa famille n'en ayant pas tous été informés. La SQ s'affairait, au moment de mettre sous presse, à relever tous les éléments de l'enquête.

Travailleur à domicile?

Une équipe de conseillers spécialisés répond gratuitement à tous vos besoins en télécommunications.

1 800 210 BELL

Bell

GRANDE-RIVIÈRE

Une aiguille dans
du chocolat...

Le père d'une fillette de la région de Grande-Rivière, en Gaspésie, a eu la désagréable surprise le soir de l'Halloween de découvrir une aiguille de 4,5 centimètres (environ deux pouces) dissimulée dans une tablette de chocolat. L'homme, qui procédait à une vérification systématique des friandises ramenées à la maison par son enfant, a immédiatement contacté la Sûreté du Québec. Cette dernière, qui croit à un geste isolé, a néanmoins ouvert une enquête dans le secteur de Grande-Rivière afin de retracer le ou les coupables de ce méfait. M.-L.D.

SAINT-MICHEL

Portes ouvertes
au collège

Institution d'enseignement implantée à Saint-Michel de Bellechasse depuis quelque 130 ans, le collège Dina-Bélanger tiendra une journée portes ouvertes le dimanche 12 novembre. Dirigée par les soeurs de Jésus-Marie, la vénérable institution sera ouverte au grand public de 13h30 à 16h. Reconnu d'intérêt public par le ministère de l'Éducation, ce collège privé dispense les niveaux secondaire I, II et III. C'est une petite institution: 135 élèves au total, 30 pensionnaires, 12 professeurs. « Ici, les professeurs connaissent tous les élèves, les élèves se sentent importants, ils se sentent reconnus pour ce qu'ils sont. Et cela produit un impact important sur l'épanouissement personnel des élèves et leur rendement scolaire », a noté la directrice du collège, Suzanne Dubois. Le taux de réussite y dépasse 92%. M.S.-P.

SAINT-GEORGES

6000 emplois au
tourisme

Le président de l'Association touristique, Richard Beaudoin, a profité du dernier conseil des maires de Beauce-Sartigan pour rappeler qu'en Chaudière-Appalaches,



LÉVIS

Relations avec Grand-Quévilly

Un nouvel organisme pour promouvoir les relations entre les résidents de Lévis et de Grand-Quévilly en France vient d'être formé. Ces deux villes sont jumelées depuis plusieurs années. L'assemblée de fondation aura lieu le 16 novembre, à 19h, au centre Raymond-Blais. De gauche à droite, on retrouve quatre membres du conseil d'administration provisoire de l'organisme, Michel Marotte, Martine Lefebvre, Bernard Dumont et le conseiller municipal Clément Samson.

6000 emplois directs et indirects vont au tourisme. À ce chapitre, les dépenses annuelles totalisent 76,6 millions\$ en région. Fondée en 1976, l'Association regroupe 487 membres. L.D.

SAINTE-FOY
Circulation
perturbée

La circulation se fait sur seulement deux des trois voies du boulevard Laurier, en direction ouest, et ce, devant le centre commercial Place Laurier, depuis le 30 octobre jusqu'au 11 novembre 1995 inclusivement. Des travaux permettant la continuation de la voie de droite

réservée aux autobus entre l'avenue Jean-Dequen et l'avenue Germaines-Prés sont à l'origine de cette situation.

PORTNEUF

10813 visiteurs

Quelque 10813 personnes ont fréquenté les six bureaux d'information touristique du comté de Portneuf entre le 24 juin et le 4 septembre, selon le rapport de fréquentation déposé, cette semaine, par la Société régionale de développement de Portneuf. Les bureaux les plus achalandés furent ceux de Donnacona avec une fréquentation de 3871 personnes et de Deschambault avec 2246 visiteurs pour les 73

jours d'activités. Les visiteurs provenaient majoritairement du Québec (70%), de l'Europe (11%), de l'Ontario (7%) et des États-Unis (7%). Les régions touristiques les plus fréquemment demandées furent la région de Québec (39%) et la région de Portneuf (36%). M.G.

LÉVIS

Défilé de mode
bénéfice

Le comptoir vestimentaire Le Fouillis tiendra un défilé de mode bénéfice avec encan à la maison de Aïnés, 10, rue Giguère, Lévis, le mercredi 15 novembre, à

compter de 19h30. Au terme de la formule un peu spéciale imaginée par l'équipe du Fouillis, des bénévoles défilent d'abord avec des vêtements provenant du comptoir, et les mettront par la suite à l'enchère. Le coût de l'admission est de 3\$. Pour information: (418) 835-1625.

QUÉBEC

Ses économies
s'envolent

Les économies d'un homme de 75 ans ont été dérobées par trois voleurs à son domicile de la rue d'Argenson, dans le quartier Saint-Roch. Le septuagénaire aurait ouvert la porte arrière aux individus après avoir entendu frapper, vers 20h30 mardi. Sans un mot, les voleurs, qui portaient des cagoules et des manteaux noirs, se sont rendus directement à la cuisine. Semblant savoir ce qu'ils cherchaient, ils se sont dirigés vers la cuisinière. Les trois hommes se sont emparés d'une boîte en métal beige placée dans le tiroir du bas du poêle, qui contenait une somme dépassant 5000\$. Les voleurs sont repartis comme ils sont arrivés, sans parler et sans molester le vieillard. Selon la sûreté municipale de Québec, les individus savaient manifestement où se trouvait l'argent. La victime n'a offert aucune résistance à ses visiteurs. Son fils, qui habite avec lui, se trouvait dans sa chambre pendant le vol. Il a affirmé aux policiers n'avoir rien entendu. C.B.

SAINT-GEORGES

Cueillette des
déchets

Lors de son assemblée régulière d'octobre, Saint-Georges a octroyé le contrat de cueillette des déchets à Transports Jacques Veilleux, enregistrant une diminution de coût de 5% pour trois ans. Afin d'économiser, car il en coûte plus cher d'enfourer que de récupérer, dit le conseiller Régis Drouin, et de prolonger la durée de vie du site d'enfouissement de Saint-Côme-Linière, la ville centre de Beauce-Sartigan envisage d'implanter la cueillette sélective dès juillet. L.D.

Droits d'immatriculation réduits
pour 482 500 automobilistes

RIMOUSKI — Depuis hier, il en coûte moins cher à certains propriétaires de véhicule de promenade pour immatriculer leur automobile, parce qu'ils résident dans les régions éloignées des grands centres.

Cette réduction des droits d'immatriculation varie entre 25\$ et 50\$, selon que le propriétaire d'un véhicule demeure dans une région spécifique ou périphérique.

Environ 482 500 propriétaires de véhicule, répartis dans 25 comtés à travers la province, bénéficieront dorénavant de cette nouvelle mesure de la Société de l'assurance automobile du Québec,

qui avait été annoncée le 9 mai par le ministre des Finances du Québec, Jean Campeau.

Cette réduction fait suite à l'abolition, le 1er juillet, du rabais de la taxe d'essence de 6,65¢ et le litre pour les régions périphériques et de 3,32¢ et le litre pour les résidents de certaines régions un peu plus rapprochées des grands centres.

« Ce rabais s'appliquait un peu à l'insu des citoyens qui faisaient le plein de leur véhicule, sans savoir vraiment qu'ils profitaient d'un dédommagement en raison du prix plus élevé de l'essence en région », a expliqué un agent d'information à la SAAQ, M. Pierre Fortier. E.W.

Le tourisme de croisière
en hausse à Québec

Solutions à venir pour les casinos

GUY BENJAMIN

Le Soleil

■ QUÉBEC — Le dernier bateau de croisière de la saison 1995 a quitté le port dimanche, pour clôturer une bonne saison de tourisme sur l'eau, avec 82 escales.

La saison 1995 se solde par seulement deux escales de plus, mais par le passage à Québec de 38 700 passagers, soit 2300 de plus que la saison précédente. Selon une récente étude, chaque passager dépense 113\$ lors de son passage à Québec, ce qui signifie des retombées de 4 millions\$ en 1995.

La route du Saint-Laurent devrait être encore plus populaire en 1996, alors que la saison des croisières débutera hâtivement le 25 avril, avec la venue du Kazakhstan II. S'ajoutera également la saison prochaine un tout nouveau bateau, le Veendam, le plus gros navire de passagers de l'histoire de Québec, avec ses 55 000 tonneaux de jauge brut. Jamais un bateau de croisière n'aura déplacé autant d'eau dans le fleuve. Ce qui est encore plus intéressant, ce géant des mers fera des escales de 33 heures dans le port, comparé aux courtes escales de 18 heures que font habituellement plusieurs navires, en route vers Montréal. La plupart des navires de croisières

qui fréquentent le Saint-Laurent font la liaison entre New York et Montréal.

Selon M. Alexis Ségal, vice-président marketing de la Société du Port de Québec, l'industrie des croisières permet d'amener à Québec une clientèle de touristes qui ne fréquentent pas habituellement la région de Québec. Les Texans et les Californiens sont friands des croisières, et sont des gens que l'on retrouve peu dans la clientèle touristique qui visite Québec par des moyens de transport plus habituels. Les Allemands sont également peu nombreux à Québec, mais cette année, à cinq reprises, des navires ont amené des visiteurs de ce pays. M. Ségal note également que l'industrie des croisières allonge la saison touristique, puisque la plupart des navires accostent au pied du Chateau Frontenac entre le 15 août et le 15 octobre.

L'industrie des croisières se développe au rythme de 10% par an au niveau de la planète, mais de seulement 5% dans le Saint-Laurent. L'obligation de fermer le casino dès que le navire croise l'île d'Anticosti, pour respecter la loi canadienne, nuit au développement de cette industrie sur le fleuve, note M. Ségal. Plusieurs armateurs ne veulent pas diriger leur paquebot vers Québec et Montréal en raison de cette restriction. M. Ségal explique que des rencontres sont prévues plus tard cet automne avec des représentants du gouvernement pour tenter de trouver une solution à ce problème.

**PORTES
OUVERTES**
le 5 novembre

Primaires et secondaires
séances d'information 13h30, 14h15 et 15h

EXAMENS
D'ADMISSION:
Secondaire:
25 novembre
2 décembre
Primaire:
9 décembre



L'ÉCOLE DES URSULINES DE QUÉBEC

4, rue du Parloir, Québec 692-2612



«La rentrée».

photolithographie de l'artiste André Latulippe

Gants de conduite



Chaud devant! Avec son moteur 2,4 litres de 150 chevaux et sa boîte manuelle à 5 vitesses, la nouvelle Sunfire GT 1996 fait fondre l'asphalte et tourner les têtes.

SUNFIRE PONTIAC
LA PASSION DE CONDUIRE

La Boiteuse

Ainsi, Lucien Bouchard sera couronné premier ministre à Québec! Je le vois déjà entrer à l'Assemblée nationale lentement, en boitant, la main droite appuyée sur sa canne, serrant de sa main gauche la pince de ses amis fidèles. Je l'imagine debout répondant aux questions, faisant porter tout son poids sur la jambe droite.

LA CARICATURE DU SUN D'OTTAWA M'A DONNÉ MAL AU VENTRE

La caricature du *Sun* d'Ottawa, reproduite hier par LE SOLEIL, qui montrait le Castor Canada grugeant la jambe « de bois » de Lucien Bouchard m'a donné mal au ventre. J'étais intimement blessée.

Sous les traits de Lucien Bouchard, j'ai vu ceux d'un homme que j'aime. Un homme qui a perdu la jambe droite, amputée à mi-cuisse, il y a longtemps déjà, dans un accident de travail. Un homme qui, à 82 ans, est toujours debout, actif et courageux. Debout sur sa Boiteuse, la jambe artificielle à laquelle il a donné ce nom moqueur. La Boiteuse, cette étrangère qui a changé sa vie et son pas. Depuis des années, d'un mouvement précis répété des millions de fois, il lance la jambe en avant, puis la stoppe, à un instant précis en faisant plier le genou et en posant le pied solidement. Et hop!... il recommence. Encore et encore.

De sa « Boiteuse », il a fait un sujet de dérision. Je l'ai entendu souvent se moquer d'elle. Je l'ai vu la frapper à petits coups secs, à travers le pantalon. C'est curieux une jambe qui résonne! Quand des enfants étaient témoins du geste, ils avaient les yeux tout ronds. Et lui s'amusaient de

leur surprise avant de leur expliquer comment fonctionne une jambe artificielle.

J'avais 16 ans quand il a eu ce terrible accident. Une pièce de métal très lourde, mal fixée, est tombée à l'usine. Erreur humaine, négligence. Sa jambe a été écrasée.

Le médecin a attendu plusieurs semaines avant de l'amputer. Je l'ai vu pâle, amaigri, souffrir atrocement. Les muscles déchirés, les os broyés ne voulaient plus se remettre à vivre. Étendu, il examinait la blessure ouverte et son pied inerte. Il tentait de faire bouger le bout de ses orteils bleuis.

C'EST LA PREMIÈRE FOIS QUE J'AI VU MON PÈRE PLEURER

Pendant des semaines, il a espéré la guérison. Quand il a su qu'il n'y avait plus rien à faire, qu'on devait l'amputer, c'est la première fois que j'ai vu mon père pleurer.

Perdre un membre, c'est un grand deuil. C'est une partie de son corps qui va vers la mort avant soi. C'est un terrible divorce. Mais il pensait surtout à ses enfants. Allait-il pouvoir encore travailler et gagner assez d'argent pour qu'ils puissent étudier?

Après des mois de réadaptation, il est retourné à son boulot de contremaître dans une usine de papier aussi immense qu'un parlement. Il lui fallait marcher, marcher, marcher. La Boiteuse a été sa compagne. Dure. Intransigeante. Elle l'a



Ghislaine Rheault

blessé souvent. Il a dû prendre plus tôt sa retraite. Je l'ai vu parfois grimacer de douleur. Mais se plaindre, s'apitoyer, maudire le sort? Jamais. Il est le courage incarné.

C'est à cause de lui que j'ai eu un coup au ventre quand Lucien Bouchard a été amputé. Que je réagis très mal quand on fait des blagues cruelles sur les unijambistes. Que je me raidis devant une caricature comme celle du *Ottawa Sun* tout en me sentant un peu en contradiction. Car les blagues sur la bouche croche de Jean Chrétien ont tendance à me faire rigoler.

J'ai sursauté en entendant quelqu'un dire l'an dernier que Lucien Bouchard, serait mieux soigné que le commun des mortels. « Sa jambe, ce sera une Cadillac. » Une Cadillac! Comme si une mécanique inerte et bien huilée pouvait se substituer à un membre vivant. Perdre une jambe, c'est faire son deuil de plaisirs quotidiens; glisser dans la neige avec ses enfants, se promener en forêt, monter un escalier quatre à quatre. Marcher dans la ville. Marcher, marcher, marcher.

LA LADA DE MON PÈRE

Cadillac ou Lada, une prothèse, c'est un corps étranger qu'on n'apprivoise jamais. Imaginez le rituel du matin. Mon père a connu l'époque de la Lada. Il fallait d'abord un lourd harnais pour tenir en place la prothèse, enfiler des bas de laine épais par dessus le moignon. Une courroie traversait sa poitrine de biais. C'était lourd et doulou-

reux. Plus tard, on a développé une jambe plus légère, mieux construite.

La célébrité épargnera peut-être à Lucien Bouchard les ennuis qu'a connus un homme de Sherbrooke quand Revenu Canada lui a retiré un crédit d'impôts. « Est-ce qu'ils imaginent qu'elle a eu le temps de repousser? » a-t-il demandé. Ou l'erreur invraisemblable dont mon père fut victime il y a plusieurs années. Après des semaines d'attente, il s'était présenté au Centre de réadaptation pour l'ajustage d'une nouvelle prothèse. Mais on avait fabriqué une réplique de sa jambe gauche toujours vivante. Cette Boiteuse du mauvais bord est entrée dans la légende.

La carrière politique impose à Lucien Bouchard des devoirs lourds. Il s'est relancé vite dans la mêlée, sans se ménager. En voyant l'estrade dressée il y a 15 jours au Pavillon de la Jeunesse, j'ai mesuré mentalement la distance qu'il devrait parcourir pour se rendre au micro. Un marathon. Quand je le vois à la télé, je pense à ce qu'il lui faut d'énergie, pour affronter des « scrums » où les journalistes se marchent sur les pieds. Je remarque les plans des caméras quand on montre à l'écran sa lente marche. Ce regard constant sur son handicap, pour un homme fier, c'est une grande douleur. Je pense alors à la marche digne et stoïque de mon père. Après des séjours à l'hôpital, quand la sagesse aurait dû lui dicter de mettre pendant quelques jours la Boiteuse au repos, il toujours refusé le fauteuil roulant. La canne, c'est pour l'hiver. Et encore, faut-il qu'il y ait du verglas! Sa vie, il l'a vécue debout. Dans tous les sens du terme.

C'est à lui que je penserai aussi quand Lucien Bouchard marchera jusqu'à son fauteuil de l'Assemblée nationale.

STELLAIRE CONSTRUCTION RÉCLAME 2 MILLIONS \$

Hydro-Québec et Ciment Québec poursuivis

RICHARD HÉNAULT
Le Soleil

■ QUÉBEC — Une entreprise de Charlesbourg spécialisée dans les ouvrages de béton, Stellaire Construction, réclame près de 2 millions \$ d'Hydro-Québec et de Ciment Québec à la suite de démêlés survenus l'an dernier, lors de travaux effectués au barrage Témiscouata.

Le contrat attribué par Hydro à Stellaire concernait des travaux de reconstruction de l'évacuateur du barrage. Les travaux ont toutefois dû être repris à la demande d'Hydro.

L'origine du litige repose sur le type de ciment exigé par celle-ci. D'après l'action de Stellaire, la clause originale du devis ne prescrivait pas le type de ciment devant entrer dans la composition du mortier de liaison.

Or, en cours de travaux, on avise Stellaire que non seulement le ciment doit être du type 20SF mais qu'il doit provenir de Ciment Québec. On justifie cette exigence par la nécessité d'employer le même type de ciment pour le béton et pour le mortier.

À la différence du ciment ordinaire, celui de type 20SF contient un certain pourcentage de fumée de silice. Les producteurs de béton mélangeant eux-mêmes la fumée de silice au ciment, celui de type 20SF n'est donc pas vendu au détail et il n'est pas placé dans un

emballage indiquant la composition.

Or, il semblerait qu'au lieu de livrer un ciment auquel est mélangée 8% de fumée de silice, Ciment Québec a plutôt livré à Stellaire de la fumée de silice à l'état pur. Évidemment, cette erreur a eu les conséquences que l'on connaît.

Mais Stellaire attribue autant de responsabilité à Hydro parce que, selon elle, ses représentants ont eu amplement l'occasion de vérifier la texture de tous les mélanges avant leur utilisation. Tous les travaux de malaxage et de badigeonnage se sont ensuite faits sous la surveillance d'employés d'Hydro-Québec.

Par la suite, on devait s'apercevoir que les joints se désagrégeaient facilement. Une solution de rechange a été proposée par un consultant mais Hydro l'a refusée, de sorte qu'on ordonnait la démolition complète puis la reconstruction de piliers.

À eux seuls, ces travaux ont coûté plus de 548 000 \$ à Stellaire Construction. Selon celle-ci, ces travaux de reprise ont porté atteinte à sa réputation et lui ont causé une perte de bénéfices de 1,3 million \$. De plus, Hydro-Québec a imposé d'autres travaux supplémentaires évalués à 100 000 \$.

À Ciment Québec, donc, Stellaire reproche de ne pas lui avoir livré le produit convenu et, s'étant aperçue de son erreur, d'avoir omis ou d'avoir tardé à l'alerter. Quant à Hydro, Stellaire affirme que ses représentants la surveillaient constamment et qu'ils ne pouvaient pas ne pas détecter que de la fumée de silice pure était employée comme ciment à mortier.

MANOIR RICHELIEU

La CSN échoue

DENIS GAUTHIER
Collaboration spéciale

POINTE-AU-PIC — La CSN a échoué dans sa tentative de se réimplanter au Manoir Richelieu. Au terme de la période de maraudage qui se terminait hier, le responsable de l'opération pour la CSN, M. François Gagnon, indiquait qu'aucune demande d'accréditation ne serait déposée au ministère du Travail.

Les Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce (TUAC), affiliés à la FTQ, continueront donc de représenter l'ensemble des 450 employés syndiqués dont les conventions de travail viennent à échéance le 30 décembre.

La CSN a travaillé très fort au cours des dernières semaines pour reprendre pied au Manoir Richelieu. « Nous sommes déçus pour les travailleurs qui nous ont appuyés. Nous avons perçu un fort vent de mécontentement contre leur syndicat et leurs conditions de travail. Nous n'avons malheureusement pas réussi à obtenir suffisamment de signatures pour présenter une requête au ministère », résume M. Gagnon.

La principale tentative a eu lieu du côté des travailleurs de l'hôtellerie.

L'accréditation regroupe environ 140 travailleurs et il aurait fallu 75 signatures de cartes à la CSN pour obtenir le droit de représenter les travailleurs. « Nous avons également essayé très fort du côté des autres » représentants par des syndicats différents affiliés également au TUAC.

LA HANTISE DU PASSÉ

M. Gagnon croit que le passé a joué en défaveur de sa centrale. La CSN avait été mêlée aux événements entourant la fermeture du Manoir. « Ils disaient que nous cherchions une revanche. Il s'agissait simplement de répondre à l'appel de travailleurs nous demandant de les représenter pour l'amélioration de leurs conditions de travail », assure le syndicaliste.

Au moment où la nouvelle a été rendue publique, hier en début de soirée, il a été impossible de joindre le président des TUAC ni le président du Manoir Richelieu, Michel Côté, pour connaître leurs commentaires.

Le Manoir Richelieu représente le plus important bassin de travailleurs syndiqués de Charlevoix. Les TUAC représentent également les travailleurs du casino situé juste en face de l'hôtel.

vetements

killy system

skiwear

technical

1 [power tech]

2 [killy total protection]

3 [master tech]

4 [performance]

SPORT SELECT

Vêtements de ski homme et femme d'une perfection absolue

place de la cité

Sport Select 653-1683

les collections
FOURRURES
1995
ROMÉO FALARDEAU

OBTENEZ
de **100\$ à 1000\$**
d'échange pour votre vieux manteau
à l'achat d'un neuf et profitez de notre plan

12 MOIS SANS INTÉRÊT

100\$ DE RABAIS OU CHAPEAU GRATUIT
à l'achat d'un manteau neuf, sur présentation de ce coupon.
Offre valable jusqu'au 31 décembre 1995.

SERVICES GRATUITS

- livraison à l'automne
- cueillette au printemps
- estimation, réparation et confection
- assurance et entreposage avec achat d'un manteau neuf

Également: location de capes de vision blanc pour mariage

fourrures
Romeo Falardeau inc.
699, 3e Avenue, coin 7e Rue, Limoilou
523-4434
STATIONNEMENT FACILE

LE QUÉBEC LE CANADA

Le Bloc restera à Ottawa

Les 52 députés et leur chef ont tenu un long caucus hier

JOËL-DENIS BELLAVANCE
Le Soleil

■ OTTAWA — Compte tenu des résultats serrés du référendum, la majorité des députés du Bloc québécois restera en poste à Ottawa d'ici aux prochaines élections fédérales, a appris LE SOLEIL.

Les 52 députés et leur chef Lucien Bouchard se sont réunis pendant plusieurs heures hier soir afin de déterminer l'avenir de cette formation politique souverainiste.

M. Bouchard confirmera ce matin au cours d'une conférence de presse que la vie du Bloc à la Chambre des communes sera plus longue que prévu.

Avant même qu'ils ne tiennent leur « importante réunion », comme l'a qualifiée lui-même M. Bouchard, de nombreux députés bloquistes interrogés hier ont clairement laissé entendre que les résultats de la bataille référendaire de lundi ont complètement modifié la donne politique.

Durant la campagne, le gouvernement libéral de Jean Chrétien a promis d'effectuer des changements afin de répondre aux aspirations des Québécois.

Le Bloc québécois, qui détient le statut d'opposition officielle, restera donc à Ottawa afin de veiller à ce que Jean Chrétien donne suite à ses promesses.

« La balle est dans le camp du fédéral. On va voir ce qu'il va mettre sur la table. Comme on s'attend pas à ce que ce soit merveilleux, il faut être là pour le dire clairement. C'est clair qu'on va rester parce que c'est à partir de maintenant que le fédéral risque d'arriver avec des propositions bidons », a déclaré le député Benoît Tremblay.

Les statuts et règlements du Bloc stipulent que le parti est voué à une vie éphémère. Lors de son dernier congrès général, en avril, certains membres ont tenté de les faire biffer, mais sans succès.

Maintenant que l'option souverainiste, la raison d'être du Bloc, a été rejetée lors du référendum, les dirigeants ne croient pas qu'il faille modifier ces statuts pour autant.

Un autre référendum pourrait avoir lieu au Québec dans un proche avenir et le mandat du Bloc, celui de promouvoir la souveraineté et de défendre les intérêts du Québec aux Communes,

est toujours pertinent, estime-t-on.

« Il n'y pas de tendance à une démission de groupe », a déclaré la députée Pierrette Venne.

« Mon opinion personnelle est que nous devrions rester », a ajouté son collègue Antoine Dubé, qui représente la circonscription de Lévis aux Communes.

Toutefois, des députés ont déclaré qu'ils souhaitaient des changements aux règles rigides de fonctionnement du Bloc. Entre autres choses, ils voudraient que le parti permette plus de votes libres et que l'on remanie les tâches de chacun.

Il reste à savoir maintenant ce que fera le chef bloquiste Lucien Bouchard, qui est couronné de toutes parts afin de succéder à Jacques Parizeau.

À l'heure actuelle, le Bloc québécois détient le statut d'opposition officielle à la Chambre des communes. Ce statut lui accorde plusieurs avantages, dont celui de poser les deux premières questions aux Communes.

Le Bloc ne compte toutefois qu'un seul siège de plus que le Parti réformiste, qui estime être la vraie opposition officielle.

Le départ de M. Bouchard provoquerait donc l'égalité entre les deux partis, à moins que d'autres députés bloquistes décident aussi de partir avant la fin de leur mandat.

Mais une égalité permettrait au Bloc de s'accrocher à son titre à la lumière d'un précédent établi à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick, l'an passé.

En effet, le Parti conservateur de cette province a réussi à faire élire le même nombre de députés que le COR grâce à une série d'élections partielles. Il a demandé à former l'opposition officielle, titre que détenait jusque-là le COR.

La présidente de l'Assemblée législative avait refusé, affirmant que ces fonctions revenaient toujours au COR étant donné qu'il les assumait depuis les dernières élections provinciales.

LE SUSPENSE MAINTENU

Bouchard réfléchit

Il se dit flatté de voir que tous le réclament à Québec

■ OTTAWA — Bien que tous les ténors souverainistes déroulent le tapis rouge devant lui à Québec, le chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard, continue de faire durer le suspense à savoir s'il succédera ou non à Jacques Parizeau.

Hier, M. Bouchard, qui commentait pour la première fois le départ de M. Parizeau, n'a pas caché son intérêt de le remplacer.

Il s'est également dit flatté de voir que tous réclament sa présence à la tête du gouvernement québécois le plus rapidement possible. Mais il a dit vouloir réfléchir à toutes les options qui s'offrent à lui dans la foulée du référendum.

« Je réfléchis. Je suis très honoré par cette manifestation de confiance et d'amitié. (Mais) je regarde toutes les hypothèses. C'est une décision personnelle, familiale professionnelle et politique », a-t-il déclaré hier à l'issue de la période des questions.

Lucien Bouchard doit tenir un point de presse ce matin au sujet de l'avenir du Bloc québécois à Ottawa. Il confirmera que le parti continuera à siéger aux Communes. Mais il est improbable qu'il précède davantage ses intentions quant au poste de premier ministre du Québec qu'on lui offre sur un plateau d'argent.

Encore hier, d'autres ministres importants au sein du cabinet de Jacques Parizeau ont déclaré que Lucien Bouchard était l'homme qu'il voulait voir à la tête du gouvernement péquiste.

Et plusieurs autres députés bloquistes ont joint leur voix à celles des députés péquistes en disant souhaiter que Lucien Bouchard fasse le grand

saut à Québec, bien que le Bloc québécois serait affaibli sans lui à Ottawa.

« Bien sûr que je le souhaite. C'est clair. Il n'y pas d'ambiguïté. M. (Bernard) Landry lui dit bienvenue. Tout le monde lui dit bienvenue », a affirmé sans ambages le député bloquiste Benoît Tremblay.

Sa collègue Pierrette Venne a renchéri en disant que « M. Bouchard est certainement appelé à Québec ».

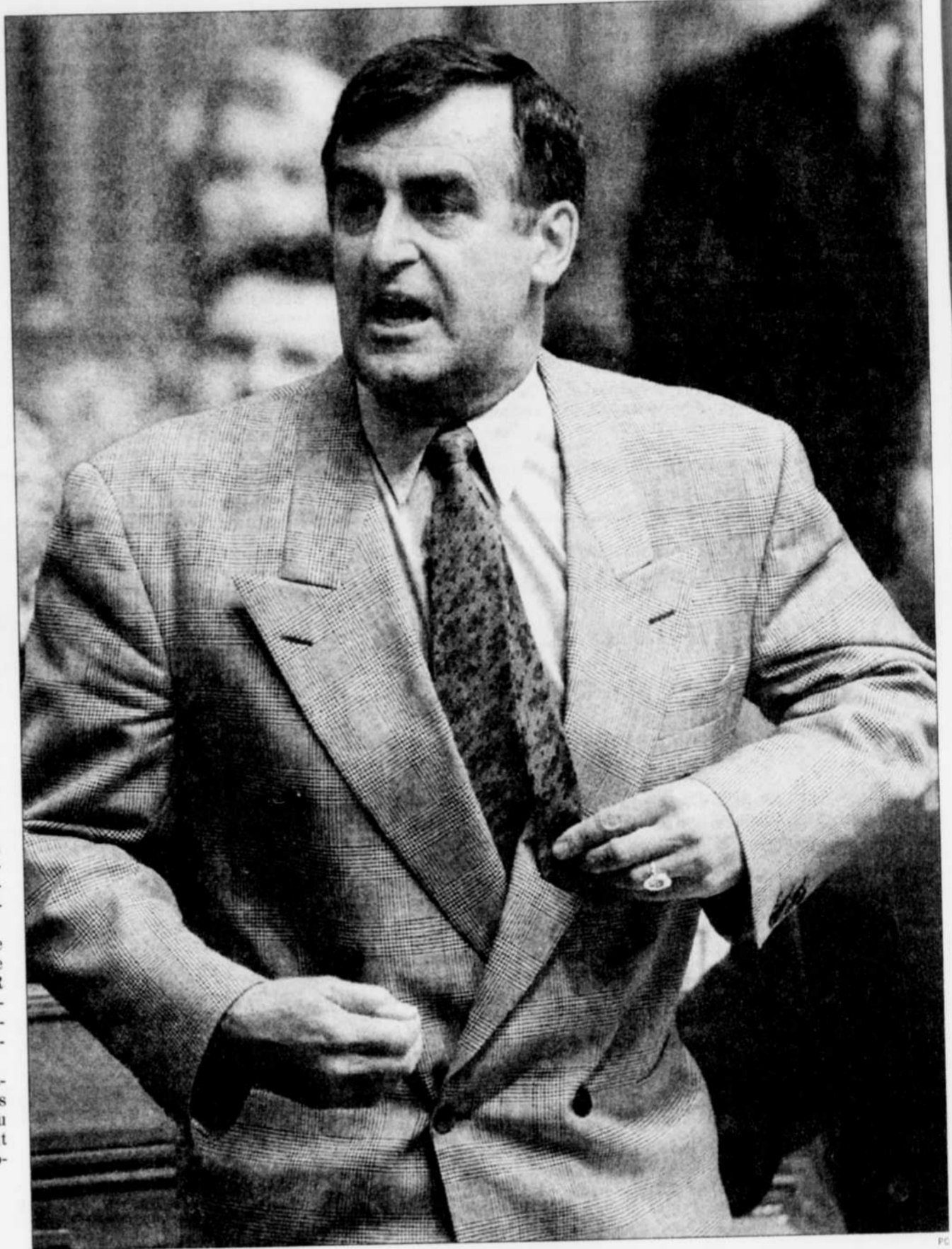
Un autre député a avoué au SOLEIL sous le couvert de l'anonymat qu'il aimerait bien voir Lucien Bouchard affronter Daniel Johnson à l'Assemblée nationale.

De fait, certains députés bloquistes, comme Louis Plamondon, parlent comme si M. Bouchard avait déjà arrêté sa décision.

Par ailleurs, la caricature parue mardi dans le quotidien Ottawa Sun montrant le chef bloquiste en train de se faire ronger la prothèse par un castor a soulevé l'indignation de tous les députés du Bloc et des élus d'autres formations politiques.

M. Bouchard, quant à lui, n'a vu cette caricature qu'hier matin après que des quotidiens québécois l'eurent reproduite dans leurs éditions. Ses adjoints avaient évité de la lui montrer mardi de peur de le blesser.

« Je l'ai vue ce matin. On me l'a cachée hier. (Cela m'a) attristé. Cela m'a rappelé que je n'ai pas choisi de me faire couper une jambe », a-t-il dit sur un ton indigné. J.-D. B.



Lucien Bouchard est littéralement sorti de ses gonds, hier, devant les propos des libéraux aux Communes.

CHAMBRE DES COMMUNES

Le chef bloquiste rend un vibrant hommage à Jacques Parizeau sous les insultes de libéraux

Chrétien sauve les meubles en saluant à son tour le leader péquiste

■ OTTAWA — Malgré les vives protestations de certains libéraux de Jean Chrétien, le chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard, a rendu un vibrant hommage hier aux Communes au premier ministre du Québec, Jacques Parizeau.

Le chef bloquiste a été interrompu au moins à trois reprises par des députés d'arrière-ban et même par le ministre des Transports, Doug Young, un Acadien du Nouveau-Brunswick qui n'a jamais caché son hostilité à l'égard des souverainistes.

Le député libéral de la région de Toronto, John Nunziata, a crié à plusieurs reprises que Jacques Parizeau était un « raciste » à la lumière des commentaires qu'il a tenus lundi soir au sujet du vote ethnique.

Mais quelques minutes plus tard, le premier ministre Jean Chrétien est venu sauver les meubles en rendant lui aussi hommage à son adversaire politique qui a annoncé sa démission mardi. Ses commentaires ont toutefois suscité peu d'applaudissements.

Quoi qu'il en soit, Jacques Parizeau aura sa place dans les livres d'histoire, aux côtés de René Lévesque, « comme un des grands bâtisseurs de notre pays », selon Lucien Bouchard.

« L'histoire lui réservera une place de choix dans la marche des Québécois vers leur souveraineté. Pilier du mouvement souverainiste, c'est en grande partie grâce à lui que les Québécois et Québécoises se donneront bientôt un

pays », a déclaré M. Bouchard sur un ton solennel.

Le chef bloquiste a aussi vanté les qualités de son allié souverainiste durant la dernière campagne référendaire, soulignant notamment l'intégrité de celui qui a donné 30 ans de sa vie au service du Québec.

« Homme intègre et de conviction profonde, il n'a jamais douté de la nécessité, pour le peuple québécois, de devenir souverain. M. Parizeau, le peuple du Québec n'oubliera jamais vos efforts pour qu'enfin le Québec ait sa place dans la famille des nations », a-t-il ajouté.

LES MOTS DE CHRÉTIEN

De son côté, Jean Chrétien a salué les talents de M. Parizeau qu'il connaît depuis 1968. Même s'il ne partage pas ses convictions politiques, il a affirmé que les Québécois devaient le remercier d'avoir consacré autant d'années de sa vie « à servir le public ».

« J'ai voyagé avec M. Parizeau. Nous

avons été des compagnons de voyage. Il pouvait être un compagnon agréable, à l'occasion, quand on ne parlait pas de politique. Quand on se mettait à parler de politique, les déjeuners ou les dîners étaient plutôt houleux, mais je dois dire que c'était intéressant », a opiné le premier ministre.

M. Chrétien n'a toutefois pas manqué l'occasion de soulever à nouveau les déclarations controversées de M. Parizeau lundi soir. « Il a décidé de prendre sa retraite. J'aurais souhaité que cela arrive dans des circonstances moins controversées, mais je n'ai pas de contrôle là-dessus », a-t-il ajouté.

Lucien a remercié le premier ministre Chrétien des propos qu'il a tenus, estimant qu'il s'agissait d'un « geste honorable » de sa part.

Mais à l'extérieur des Communes, M. Bouchard a fustigé les libéraux qui ont manifesté leur désaccord quand il a voulu rendre hommage à M. Parizeau.

« J'ai trouvé cela particulièrement impoli, discourtois, et très irrespectueux à l'endroit d'un homme dont on célèbre la dignité aujourd'hui au moment même où il vient de quitter la vie politique après 30 ans de contribution démocratique », a-t-il déclaré. J.-D. B.

Le premier ministre n'a pas manqué l'occasion de soulever à nouveau la déclaration controversée de Jacques Parizeau

« La priorité du gouvernement : l'économie, non la tenue d'un autre référendum »

— Mario Dumont

VINCENT MARISSAL
Le Soleil

■ QUÉBEC — La priorité du gouvernement du Québec est maintenant au redressement de l'économie et non à la mise en marche d'un autre référendum, a déclaré hier Mario Dumont au cours d'une conférence de presse bilan de campagne. Le Québec doit toutefois rester sur le qui-vive, au cas où...

« Cette idée d'avoir un autre référendum dans un an sur un mandat de souveraineté, il faut toujours être prêt à ça, a-t-il souligné. Ça ne me fait pas peur, pas du tout et je pense que ça doit faire partie de ce que le Québec a dans sa manche. » L'échéance constitutionnelle de 1997, c'est très loin, poursuit-il, et il peut se passer bien des choses au Canada d'ici là. « Il peut arriver une crise dans le Canada ou des choses, ou le blocage total, ça saute entre Terre-Neuve et les autres provinces et ils laissent le Québec devant rien. » L'objectif proposé par le OUI dans ce référendum est toujours valable et « il faudra voir dans

les prochaines semaines, les prochains mois, par quelle stratégie on peut y arriver ».

Cela dit, le chef de l'Action démocratique croit que, pour le moment, « le Québec a plus intérêt à travailler au renforcement interne », ce qui signifie l'assainissement des finances publiques et la consolidation des services publics.

« La balle est maintenant dans le camp de ceux qui ont balbutié le mot changement durant la campagne référendaire, ajoute M. Dumont. La première chose, c'est d'ouvrir le courrier qui vient d'Ottawa et d'être ouvert au changement constitutionnel. »

Ce courrier risque toutefois d'être bien mince et les engagements du reste du Canada n'inspirent absolument pas confiance à Mario Dumont, qui soutient par ailleurs que le Québec ne doit plus aller négocier à 11.

De plus, il répète que le Canada n'existe plus dans les faits que sur papier.

« Ceux qui sont venus de partout au Canada, vendredi dernier à Montréal, sont venus parce qu'ils entendaient craquer les fondations du Canada, et ils ont raison parce qu'elles ont effectivement craqué. Ce n'est pas avec un petit diachylon ou avec quelques points de suture qu'on va réparer ça. »

Le prochain chef du PQ devra se faire élire

■ MONTRÉAL (PC) — Le chef du Parti libéral du Québec, Daniel Johnson, tient à ce que celui qui remplacera M. Jacques Parizeau à la présidence du Parti québécois se fasse élire ensuite pour être présent à l'Assemblée nationale.

Le chef libéral estime toutefois qu'il n'y a pas lieu pour cela d'avoir recours à une élection générale, référendaire ou pas. « Un chef de parti ne peut pas indéfiniment éviter le débat. Pendant la campagne référendaire, le chef du OUI (Jacques Parizeau) et le véritable chef du OUI, Lucien Bouchard, ont évité le débat (...), a soutenu M. Johnson. »

« Quel que soit le nouveau chef du Parti québécois, il ne sera pas bon pour la démocratie qu'il se cache et ne soit pas à l'Assemblée nationale pour débattre quotidiennement, lorsqu'on siège, avec le chef de l'opposition ou qui que se soit d'autre de l'opposition des grands enjeux de la société québécoise », a-t-il ajouté.

« Ils se sont assez cachés pendant 30 jours, il ne faudrait pas qu'ils se cachent pendant 30 mois », a renchéri M. Johnson. Interrogé sur l'entrée



Daniel Johnson

probable de M. Lucien Bouchard sur la scène politique québécoise en remplacement de M. Parizeau, M. Johnson a fait valoir que M. Bouchard devrait alors prendre garde à ce que les gestes qu'il poserait soient conformes au mandat octroyé par la population québécoise au moment de l'élection.

Pour s'assurer de cette conformité, M. Johnson croit qu'« on n'a pas besoin d'avoir une élection pour ça. Ça se fait en se penchant sur ce dont les Québécois veulent: le déficit, la création d'emplois, le développement économique et en respectant la volonté de changement des Québécois à l'intérieur du Canada ». Il poursuit: « Je dis à Lucien Bouchard et à tous les souverainistes que les Québécois veulent d'un gouvernement qui gouverne », insiste-t-il. En réaction à la démission de M. Parizeau, le chef libéral a souligné sa compétence technique, sa fougue et sa détermination à faire progresser la société québécoise « à la façon dont il le concevait ».

2 PRIX POUR UN SEUL

En automne, les gants viennent par paire. Nos causeuses aussi; de toute façon, pour causer, il faut être deux...



2 causeuses pour 888\$



2 causeuses pour 999\$

COMMENCEZ À PAYER DANS 1 AN*

Offre valable jusqu'au samedi 11 novembre 1995

Place AU SALON...

Dans le cadre de notre promotion «Place au Salon», bénéficiez de rabais de 10% à 50% sur tous nos mobiliers de salon.

LA GALERIE DU MEUBLE

CLASSIQUE : 1215, boul. Chartrand, Québec 681-0171
CONTEMPORAIN : 18, rue Courcellet, Québec 681-0171
ROCHE BOBOS : 9, rue Courcellet, Québec 681-4101
RIVE-SUD : 170, rue Kennedy, Lévis 838-9982
ESPACE NOUVEAU ÂGE LA Z'BOY : 10, rue Courcellet, Québec 681-2302

HEURES D'OUVERTURE :
Lundi au mercredi 9h à 17h30 • Jeudi et vendredi 9h à 21h • Samedi 9h à 17h • Dimanche 12h à 17h.
*12 novembre 1996. Conditionnel à l'approbation du crédit • Acompte 30 %

LES MINI CAUSERIES DE LA GALERIE
Vous êtes intéressé par la décoration ou le mobilier? Vous désirez en savoir plus...
Profitez gratuitement de nos mini-causeries d'une durée de 45 minutes.

CALENDRIER
LES NOUVELLES TENDANCES EN DÉCORATION
Samedi 4 novembre 1995 10 h
Vous aimez être à la page sur les nouvelles tendances et désirez obtenir les informations qui vous permettront de réussir l'aménagement d'une pièce? Cette mini-causerie est toute désignée pour vous. Nous traiterons de l'art d'aménager l'espace, des tendances, des styles, des couleurs, des papiers peints, des tissus, de l'éclairage et plus encore.

LES MEUBLES DE SALON INCLINABLES
Samedi 11 novembre 1995 10 h
Les meubles de salon inclinables ont beaucoup évolué avec les années. Nous vous informons sur les différents styles, les mécanismes, les rapports qualité-prix, le vaste choix de tissus. Comment personnaliser votre confort et intégrer les inclinables à votre intérieur.

LES MEUBLES EN CUIR
Jeudi 30 novembre 1995 19 h
Vous serez mieux informé sur les différents aspects du cuir tels ses caractéristiques, ses avantages, les points les plus importants pour juger en toute confiance de la qualité d'un meuble en cuir, l'entretien, les tendances, et bien plus.

Sujets à venir :
• LES MEUBLES EN TISSU
• LES MEUBLES EN BOIS
AU PROGRAMME POUR LES ENFANTS : LE ROI LION.
POUR RÉSERVATION 681.0171
LA GALERIE DU MEUBLE

DES CHOSES À VENDRE
Antiquités, bijoux, outils, tableaux, bibelots, poterie, etc.
Un seul endroit
CHÂTEAU DES AUBAINES
L'autre façon de magasiner
Place des Quatre-Bourgeois (coin Duplessis et Quatre-Bourgeois)
2 jours gratuits sur 4
Pour location de tables ou kiosques.
INFO: 650-5023

Lapointe
cliniques de denturologie
Avant
Après
Maintenant...
Lapointe!
Avec des prothèses dentaires signées Lapointe votre vie ne sera plus jamais la même!
Prenez rendez-vous maintenant pour une consultation gratuite et sans obligation de votre part.
Vivez toute la différence!
Prothèses dentaires complètes, partielles ou sur implants
composez notre nom :
Lapointe
527-6468
✓ QUÉBEC ✓ MONTRÉAL (metro Cadillac) ✓ GATINEAU
✓ LAVAL ✓ MONTRÉAL (metro Laurier) ✓ LACHINE
✓ LONGUEUIL ✓ MONTRÉAL-NORD (boul. Gauthier) ✓ ST-CONSTANT
✓ LOUISEVILLE ✓ ST-HYACINTHE
Gens de l'extérieur faites le : 1 800 Lapointe

Après vous, mon cher Lucien!

Les ministres québécois n'attendent plus que le OUI de Bouchard

VINCENT MARISSAL
Le Soleil

■ QUÉBEC — Lucien Bouchard est le candidat tout indiqué pour succéder à Jacques Parizeau et reprendre le flambeau de la souveraineté, a indiqué hier la moitié du Conseil des ministres. Aucun d'entre eux n'ira se placer dans son chemin s'il répond à l'invitation que lui lancent les souverainistes.

Il faut d'abord laisser retomber la poussière sur la défaite de lundi et sur la démission rapide de M. Parizeau, ont souligné les poids lourds du gouvernement, qui avaient toutefois beaucoup de difficulté à cacher leur joie de voir arriver le chef du Bloc aux commandes du Québec.

La ministre des Affaires intergouvernementales canadiennes et de la Culture, Louise Beaudoin, se régalaient même d'avance à l'idée des affrontements Bouchard-Johnson.

« M. Bouchard a un charisme extraordinaire, ce qui fait que M. Johnson, qui est déjà très "drab", à côté d'un gars comme Lucien Bouchard, je pense qu'il ne tiendra pas. »

La présidente du Conseil du Trésor,

Pauline Marois, a quant à elle ouvert toute grande la porte à M. Bouchard.

« M. Bouchard sait que s'il vient, il aura mon appui, a affirmé celle qui était considérée comme une candidate à la succession de M. Parizeau. C'est bien sûr que M. Bouchard est tout à fait apte à assumer la relève et à prendre cette lourde responsabilité que celle d'être éventuellement le premier ministre du Québec. »

LANDRY S'ÉCARTE

Le vice-premier ministre, Bernard Landry, un autre sérieux prétendant, a d'ores et déjà indiqué clairement qu'il ne se lancera pas dans une course contre M. Bouchard.

Une étoile montante du gouverne-

ment Parizeau, le ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard, a pour sa part mentionné que Lucien Bouchard « semble être la personne qui s'impose ».

Son confrère ministre à l'Environnement, Jacques Brassard, a été encore plus loin en affirmant que Lucien Bouchard peut difficilement refuser de répondre à l'appel des souverainistes.

« C'est évident qu'il a toujours la responsabilité de refuser, mais quand on connaît les circonstances dans lesquelles on se retrouve, quand on connaît la place qu'il occupe dans le mouvement souverainiste, la réalité le pousse à accepter. »

M. Brassard a eu lui aussi une pensée pour Daniel Johnson: « Je suis convaincu que M. Johnson est plutôt inquiet et pas très heureux d'envisager l'arrivée de M. Bouchard à Québec. »

Cette arrivée est à ce point écrite dans le ciel qu'il n'est pas nécessaire de tenir une course à la chefferie du PQ, a renchérit le ministre de la Justice Paul Bégin.

Il faut éviter la précipitation, a déclaré de son côté François Gendron, ministre des Ressources naturelles, qui avoue du même élan être un « fan » de Lucien Bouchard.

Par ailleurs, Daniel Paillé a affiché ses préférences en des termes propres à sa fonction de ministre de l'Industrie et du Commerce: « M. Bouchard a représenté un actif dans la campagne référendaire, et ça paraît être une personne très favorable, très ouverte. »

AUTRE RÉFÉRENDUM

La possibilité d'un autre référendum avant longtemps, comme l'a laissé entendre M. Bouchard, lundi soir, a également meublé les discussions des ministres qui se présentaient à leur conseil hebdomadaire.

La plupart d'entre eux se sont dit réticents, voire carrément opposés à la tenue d'un autre référendum avant la tenue d'une nouvelle élection.

Les ministres Paul Bégin et Guy Chevrette ont toutefois indiqué qu'il est toujours possible d'amender la Loi sur la consultation populaire afin de relancer une nouvelle consultation.

EN BREF

BONAVENTURE/L'ES ÎLES
Les électeurs de la circonscription fédérale ont voté NON, dit Gagnon

Le député fédéral de Bonaventure/Iles-de-la-Madeleine Patrick Gagnon, a tenu à spécifier hier que les électeurs inclus dans les limites fédérales de sa circonscription avaient globalement voté NON lors du référendum de lundi sur la souveraineté du Québec. M. Gagnon a fait cette précision en réaction à l'article paru mardi dans LE SOLEIL, où on mentionnait que le OUI l'avait remporté dans l'ensemble de Bonaventure/Iles-de-la-Madeleine. Les limites territoriales variant du fédéral au provincial, il est cocasse de constater que le OUI a gagné si on additionne les résultats des circonscriptions provinciales de Bonaventure et des Iles-de-la-Madeleine, 18382 voix comparativement à 17707. Par contre, on constate que le NON a dominé par 16938 voix comparativement à 16375, dans le comté fédéral, qui est amputé de la partie est des municipalités de Port-Daniel, de Gascons et de Newport. G.G.

■ OTTAWA avait l'intention de voter le OUI.

Le chef Bouchard lorsqu'il sera pour n'aurait pas le droit de le disar du et qu'autre ré

Mais M. le, disar du et qu'autre ré

« C'est accepter ministre respons

respecté Seulement servir d'avons été du Québec au Québec.

« Il (M. si le OUI

Pa

«

Bou la

OTTAWA verse s'caricaturé sur le h le député Jacq

tard » e bécois e

M. Nu l'extérie nes, ap Jean C

mage a « Parti patheti quasin a décl

égalem « oppor

« Il se veau pr il comm

prenar Nunzia la réac lorsqu pendan Parize

« Il es me il l' nes, a rendre raciste té de t La p de la c

«

«

«

«

«

«

«

«

«

«

Reprise des travaux à l'Assemblée nationale le 28

QUÉBEC (PC) — Le leader du gouvernement en Chambre Guy Chevrette a annoncé, hier, que les travaux parlementaires de l'Assemblée nationale reprendront comme prévu le 28 novembre sur fond d'amendements à la Loi sur la consultation populaire (référendum).

« Soyez assurés, a-t-il dit, qu'il y aura des amendements à la Loi sur la consultation populaire, sans doute sur le financement des comités. Je vous garantis qu'il y aura probablement des ouvertures sur d'autres points. »

M. Chevrette a aussi parlé de situations bizarres lors du vote par anticipation.

« C'est pas vrai, a soumis le leader, que n'importe qui de l'extérieur va venir injecter des sommes d'argent dans une campagne sans aucune règle d'éthique et tout cela cautionné par des gens d'ici qui sont soumis à la Loi. »

Pour l'instant, cependant, M. Chevrette a été incapable d'affirmer que des modifications à la loi

seront nécessaires pour permettre la tenue d'un second référendum sur un même sujet à l'intérieur d'un même mandat. Il a expliqué que des spécialistes analysent présentement la loi afin de voir si elle n'est pas suffisamment flexible pour le permettre dans sa forme actuelle.

DÉCISIONS BUDGÉTAIRES

Alors que le premier ministre Jacques Parizeau annonçait, mardi, dans son allocution des décisions importantes à prendre avant son départ le 23 décembre, M. Chevrette a précisé qu'il s'agira, surtout de se prémunir contre des décisions budgétaires fédérales qui risquent d'affecter sérieusement l'équilibre des finances québécoises.

« Le budget Martin indique une ponction de 780 millions \$ en 1996, de plus de 2 milliards \$ en 1997, a-t-il dit, et pour cela, il nous faudra préparer une revue des programmes et des budgets ce qui aurait pu être évité si le OUI l'avait emporté. »

Le temps de parler d'économie



Les Canadiens devraient oublier la Constitution un moment pour s'appliquer plutôt à renouveler le fédéralisme et à élaborer un programme national de réduction du déficit, a rappelé hier le chef du Parti conservateur, Jean Charest que l'on aperçoit ici à l'issue d'une rencontre avec le premier ministre de l'Ontario, Mike Harris, à gauche. M. Charest a tenté de minimiser les différences de points de vue qui subsistent entre les deux hommes sur le concept de société distincte.

AVOIR ACCÈS
à SON ARGENT.
Pour André,
c'est **IMPORTANT.**

LES PLACEMENTS SOUPLES

ANDRÉ VEUT UN PLACEMENT QUI LUI DONNE SÉCURITÉ ET BON RENDEMENT. MAIS IL VEUT AUSSI POUVOIR AVOIR ACCÈS À SON ARGENT S'IL LE DÉSIRE. LA BANQUE ROYALE A DONC CRÉÉ DEUX PLACEMENTS* SUR MESURE.

Le Dépôt à terme Optimum
5,25 %

LE DÉPÔT À TERME OPTIMUM : ÉQUIPÉ D'UN DÉPÔT À TERME OPTIMUM, ANDRÉ TOUCHERA UN TAUX GARANTI ET POURRA L'ENCAISSER ENTIÈREMENT EN TOUT TEMPS, ET SANS PÉNALITÉ APRÈS 30 JOURS SEULEMENT.

IL OBTIENDRA UN TAUX GARANTI LA PREMIÈRE ANNÉE, EN PLUS DE POUVOIR RENOUVELER AU MÊME TAUX L'AN PROCHAIN. AVEC UN DÉBOURSÉ MINIMUM DE 500 \$ ET UN SIMPLE COUP DE FIL, IL PEUT PROFITER DES AVANTAGES OFFERTS PAR DEUX PLACEMENTS SÉCURITAIRES... ET TOUT EN

Le CPG Privilège
5,50 %

SOUPLESSE. POUR ANDRÉ, C'EST IMPORTANT ET NOUS LUI DONNONS EXACTEMENT LES OUTILS QU'IL SOUHAITE. C'EST COMME ÇA QUE NOUS FAISONS AFFAIRE AVEC NOS CLIENTS. UN CLIENT À LA FOIS.

OFFRE D'UNE DURÉE LIMITÉE
APPELEZ-NOUS 1 800 769-2599



BANQUE ROYALE

*Le Dépôt à terme Optimum et le CPG Privilège sont offerts par la Banque Royale et sont réservés aux clients des services bancaires personnels. Ces produits peuvent être offerts du marché en tout temps après le 2 octobre 1995. ** Marque de commerce de la Banque Royale du Canada. Les taux d'intérêt mentionnés en date du 4 octobre 1995 sont annuels et peuvent être modifiés sans préavis.

Chrétien admet qu'il aurait tenté de contrer un OUI

HUGUETTE YOUNG
Presse canadienne

■ OTTAWA — Le premier ministre Jean Chrétien a avoué hier qu'il avait l'intention de contrer un verdict référendaire qui aurait favorisé le OUI.

Le chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard, a eu droit à cette réponse lorsqu'il lui a demandé hier de s'excuser pour avoir laissé entendre qu'il n'aurait pas respecté un OUI.

Mais M. Chrétien lui a renvoyé la balle, disant que c'était lui qui avait perdu et qu'il ne devrait pas songer à un autre référendum.

« C'est lui qui a perdu et qui aurait dû accepter le verdict, a lancé le premier ministre Chrétien. Quant à moi, j'ai la responsabilité dans ce pays de faire respecter la Constitution canadienne. Seulement, je n'ai pas eu besoin de me servir de tous les pouvoirs dont nous avons été investis parce que le peuple du Québec a parlé et a décidé de rester au Canada », a expliqué M. Chrétien.

« Il (M. Chrétien) nous confirme que si le OUI l'avait emporté, il aurait re-

fusé le verdict démocratique du Québec. C'est assez extraordinaire et il n'y a personne qui dénonce ça au Canada anglais », a dit M. Bouchard, visiblement ulcéré.

Au cours d'une période des questions tumultueuse, les députés de tous bords se sont lancés des invectives et des injures dans une atmosphère survoltée ou l'agressivité et la rancœur étaient palpables.

RÉSOLUTION VIDE DE SENS

Pour le chef du Bloc québécois, la résolution que prévoit déposer le gouvernement fédéral pour reconnaître le Québec comme une société distincte est une perte de temps car elle est sûrement vide de sens, a-t-il déploré.

Et il n'a surtout pas le goût de s'en mêler.

« On n'entrera pas là-dedans, on n'a

pas de temps à perdre », a-t-il souligné aux journalistes.

M. Bouchard prétend que « la seule solution réaliste », c'est « un nouveau partenariat négocié d'égal à égal au lendemain d'un prochain référendum québécois dont la tenue est inexorable ».

À son tour, le député bloquiste de Roberval, Michel Gauthier, a minimisé la portée de cette résolution « aseptisée et sans contenu » qui ne confère « ni pouvoir ni statut spécial pour le Québec ».

Or, le premier ministre Chrétien a répliqué qu'il tiendrait promesse et que les « masques allaient tomber ».

« Et là, maintenant, encore une fois, très bientôt, les Québécois verront les députés du Bloc québécois, séparatistes qu'ils sont, voter contre la société distincte dans cette Chambre des communes », a ironisé le premier ministre.

Selon la ministre responsable de la campagne référendaire, Lucienne Robillard, cette résolution sera déposée d'ici « quelques jours », vraisemblablement avant le départ mercredi prochain de M. Chrétien vers la Nouvelle-Zélande, l'Australie et le Japon.

La portée que devrait avoir cette clause ne fait toutefois pas l'unanimité parmi les membres du caucus libéral, a admis le député libéral de Bromme-Missisquoi, Denis Paradis.

La sénatrice libérale Lise Bacon croit qu'il ne faudrait accepter rien de



Jean Chrétien aux Communes, hier.

moins que la définition de la société distincte telle qu'elle est contenue dans l'accord du lac Meech.

« On n'est pas rendu aux symboles, quand même », a-t-elle expliqué en ajoutant que des décisions importantes restaient à prendre.

Pour sa part, le leader du Parti réfor-

miste Preston Manning est tombé à bras raccourcis sur M. Chrétien, en l'accusant pour la deuxième journée d'affilée d'avoir, par « sa stratégie idiote », amené le pays au bord de la rupture.

Parizeau traité de « maudit bâtard »

Bouchard est « quasiment pareil » lance le député John Nunziata

OTTAWA (PC) — Ignorant la controverse soulevée mardi et hier par une caricature du Ottawa Sun insistant sur le handicap de Lucien Bouchard, le député libéral John Nunziata a traité Jacques Parizeau de « maudit bâtard » et a dit que le chef du Bloc québécois est « quasiment pareil ».

M. Nunziata a fait ces déclarations à l'extérieur de la Chambre des communes, après que Lucien Bouchard et Jean Chrétien eurent rendu un hommage au premier ministre québécois.

« Parizeau est un maudit bâtard (a pathetic bastard) et Bouchard est quasiment pareil (is not far behind) », a déclaré M. Nunziata. Le député a également dit que M. Bouchard est un « opportuniste de première classe ».

« Il se voit maintenant comme le nouveau premier ministre (du Québec). Et il commence à croire les médias en se prenant pour un saint », a soutenu M. Nunziata. Celui-ci faisait référence à la réaction qu'a eue Lucien Bouchard lorsqu'on l'a interrompu en Chambre pendant qu'il faisait l'hommage à M. Parizeau.

« UN HOMME RACISTE »

« Il est disgracieux de se lever comme il l'a fait à la Chambre des communes, a poursuivi M. Nunziata, pour rendre hommage à un homme qui est raciste et qui ne croit pas dans l'égalité de tous les Canadiens. »

La publication dans le Ottawa Sun de la caricature montrant Lucien Bou-

chard affublé d'une jambe de bois rongée par un castor a continué de faire des vagues.

Sans consentir à s'excuser, le quotidien a néanmoins reproduit hier une pleine page de lettres de lecteurs dénonçant le dessin. La plupart d'entre eux y ont vu un geste de mauvais goût et un manque de respect envers les handicapés.

Le principal intéressé, Lucien Bouchard, a pu prendre connaissance de la caricature dans des journaux francophones qui l'ont reproduite. Son entourage la lui avait cachée, mardi.

Il s'en est dit « attristé ». « Cela m'a rappelé que je n'ai pas choisi de me faire couper la jambe », a-t-il dit.

AUX COMMUNES

À la Chambre des communes, le député libéral d'Ottawa-Vanier, Mauril Bélanger, a pris la défense du chef bloquiste.

« Cette caricature, a-t-il dit, n'est pas que de mauvais goût, elle est insultante et fait offense à toute personne sensée qui place les valeurs morales au-dessus des basses lignes partisanes. »

Le Conseil du patronat du Québec est même intervenu pour ajouter sa voix au concert de protestation.

Le président Ghislain Dufour a souligné dans un communiqué que la caricature est de mauvais goût et qu'elle ne va pas dans le sens de la réconciliation qu'il faut réaliser au lendemain du référendum.

DÎNER BÉNÉFICE DU PLC

Les hommes d'affaires canadiens invités à investir au Québec

■ TORONTO (PC) — Le premier ministre du Canada demande à la communauté d'affaires d'investir et de créer des emplois au Québec afin de prouver aux Québécois que « le Canada fonctionne ».

« Je vous demande de miser sur la croissance du Québec », a déclaré M. Jean Chrétien hier soir, alors qu'il s'adressait à plus de 2400 convives participant à un important dîner-bénéfice au profit du Parti libéral du Canada, à Toronto.

INVESTIR

« Je vous demande d'investir dans le Québec, dans l'économie québécoise, dans les emplois. »

M. Chrétien a expliqué que lors du référendum de lundi, « nos concitoyens canadiens au Québec ont rejeté la séparation et ont manifesté leur confiance et leur engagement envers le Canada ».

« En tant que premier ministre, a-t-il ajouté, je vous demande de manifester

le même genre de confiance et d'engagement envers eux. »

« Vous avez tous la responsabilité de donner de l'espoir à ceux qui ont voté OUI lundi, a-t-il poursuivi. Parce qu'un bon nombre d'entre eux croyaient qu'ils n'avaient rien à perdre. »

« Montrons-leur que le Canada peut fonctionner pour eux », a déclaré le premier ministre canadien.

M. Chrétien participait hier soir au Dîner de la Confédération, un important événement annuel qui sert à amasser des fonds et auquel assistaient un nombre record de participants: 2400 personnes ayant versé chacune 500 \$.

Les 1,2 million \$ récoltés vont permettre au PLC d'effacer sa dette.

Lors de ce dîner, le premier ministre

a informé ses partisans qu'il tenterait sous peu de résoudre la crise constitutionnelle canadienne une fois pour toutes.

« C'est ma responsabilité politique, c'est mon devoir et j'ai besoin de votre aide », leur a-t-il dit.

Ses objectifs sont de faire reconnaître le caractère distinct du Québec; de trouver un moyen de lui donner un droit de veto; et de faire « d'autres réformes qui s'imposent ».

DERNIER RÉFÉRENDUM

M. Chrétien a toutefois servi un avertissement aux souverainistes québécois qui voudraient tenir un autre référendum prochainement.

« On ne peut pas jouer à ce jeu-là à tous les six mois, à tous les ans, jusqu'à ce qu'il soit gagné (...) Ce pays a droit à la stabilité politique », s'est-il exclamé.

« Le moment est venu de tourner la page sur la tenue de référendum à répétition et de faire les changements nécessaires pour garder ce pays uni », a-t-il affirmé.

MannEquin

la mode que vous aimez porter

Incroyable mais vrai!

Mannequin vous offre des rabais jamais vus en novembre

Groupe de ROBES
Cour. de 2515 à 3715

Spécial

149\$ à 219\$

Groupe de TAILLEURS
Cour. de 624\$ à 1101\$

Spécial

399\$ à 649\$

Tout est réduit de 25% et plus

Groupe de CHANDAILS
Cour. de 215\$ à 323\$

Spécial

99\$ à 159\$

toutes taxes incluses dans nos prix

PLACE DE LA CITÉ
2600, boul. Laurier, Ste-Foy
OUVERT LE DIMANCHE
de 12h à 17h

Birks
annonce
une baisse
du prix de
l'argent.

ÉPARGNEZ 25%

LES COUVERTS EN ARGENT STERLING
LES PLUS COURUS AU PAYS SONT
MAINTENANT OFFERTS À RABAIS.
COUVERT À DÉJEUNER 5 PIÈCES À PARTIR
DE 333,75 \$. MÉNAGÈRE (8 COUVERTS À
DÎNER DE 5 PIÈCES ET UN ENSEMBLE
DE SERVICE DE 5 PIÈCES DANS UN
LUXUEUX COFFRET EN BOIS) 2 995 \$*.

*COUT DE REMPLACEMENT 5 076 \$

• PLACE STE-FOY 653-4035 •

BIRKS

Une démission planifiée

Parizeau a signifié sa décision à Stéphane Bureau avant le décompte

DONALD CHARETTE
Le Soleil

■ QUÉBEC — En se présentant au Palais des congrès lundi, le premier ministre Parizeau savait qu'il allait démissionner si le NON coiffait le OUI au fil d'arrivée. Restait à déterminer le moment.

À 17 h le 30 octobre, à son bureau dans l'édifice d'Hydro-Québec, de retour d'une entrevue accordée à Stéphane Bureau du réseau TVA, il a lâché à son chef de cabinet Jean Royer: « M. Royer, je l'ai dit à Bureau que je démissionnerais, on le fait ce soir ou dans les prochains jours? » a appris LE SOLEIL.

Jean-François Lisée, son conseiller spécial et ex-journaliste, lui a alors dit que le OUI allait gagner mais que dans le cas contraire, il serait préférable d'attendre un peu. « La nouvelle ne doit pas être sur vous mais sur le bon résultat que nous aurons fait », d'affirmer en substance M. Lisée.

Donc, dès 17 h lundi, toute cette question était réglée, et quelques ministres, très peu, ont été mis dans le coup. En fait, la majorité du conseil des ministres a appris qu'il se passait quelque chose le lendemain quand ils ont reçu un fax en après-midi leur annonçant une importante conférence de presse de leur patron à Québec!

Le discours qu'il avait préparé et qu'il a choisi de mettre de côté pour parler de façon plus sentie ne faisait aucunement allusion à un retrait de la vie politique.

Pourtant, au fil des ans, M. Parizeau a répété qu'une défaite référendaire entraînerait son départ à coup sûr. En avril 1992, dans une entrevue au *Times*, il affirmait qu'advenant un NON: « Alors, j'ai échoué, je me retire, quelqu'un d'autre prendra ma place ». Mais les gens, et les journalistes, prennent toujours ces déclarations avec des pincettes, surtout



Stéphane Bureau

venant un NON: « Alors, j'ai échoué, je me retire, quelqu'un d'autre prendra ma place ». Mais les gens, et les journalistes, prennent toujours ces déclarations avec des pincettes, surtout



Jacques Parizeau a été chaudement applaudi par le vice-premier ministre Bernard Landry, à son arrivée au conseil des ministres hier.

dans le cas d'un premier ministre qui vient d'arriver au pouvoir.

Selon ce qu'il a été permis d'apprendre, le chef du Bloc québécois Lucien Bouchard n'a pas été mis dans le secret et ignorait au moment de prononcer son discours que son compagnon d'armes allait quitter le champ de bataille.

Selon Marthe Lawrence, attachée de presse de M. Bouchard, Jean Royer a appelé son vis-à-vis à Ottawa, Gilbert Charland, mardi, à 16 h 45, 15 minutes avant la conférence de presse, pour lui annoncer la nouvelle.

Au bureau de M. Parizeau, on se contente de mentionner qu'on ne révèle pas le contenu de conversations privées entre les deux hommes, mais qu'effectivement, il est possible que le chef du Bloc n'ait pas été prévenu.

Assez paradoxalement M. Parizeau serait demeuré en poste quelques mois si son option avait réalisé un score plus faible, 45% des suffrages par exemple, ce qui aurait exclu la tenue

d'un autre référendum dans un avenir prévisible.

LISSETTE ESTOMAQUÉE

Selon Stéphane Bureau, qui a été contraint de dormir sur sa primeur pendant plusieurs heures, Lisette Lapointe, qui accompagnait son époux, a été estomaquée de l'entendre dire qu'il quitterait la politique avec un NON.

« Elle le savait, mais elle a été estomaquée qu'il le dise en entrevue. » M. Bureau et son équipe avaient obtenu de passer une partie de la journée du vote avec le premier ministre dans le cadre d'un documentaire diffusé en février. Ils avaient tous pris un engagement de confidentialité dont ils ont été libérés après la démission de M. Parizeau.

« M. Parizeau nous parlait comme un homme libre, serein, il respirait, il avait délaissé la langue de bois », de souligner M. Bureau. Ce documentaire a été présenté hier soir.

Le temps qu'une femme tienne la barre est peut-être venu

FRÉDÉRIC TREMBLAY
Presse canadienne

■ MONTRÉAL — Le premier ministre démissionnaire, Jacques Parizeau, ne détesterait pas qu'une femme lui succède à la tête du gouvernement et du Parti québécois.

M. Parizeau a fait part de cette réflexion au cours d'un entretien accordé lundi, avant même qu'il ne connaisse les résultats du référendum, à l'émission *L'Événement*, au réseau TVA.

Parizeau serait resté en poste si le score du OUI avait été plus faible

Lorsque l'animateur lui a demandé s'il voyait Lucien Bouchard pour lui succéder, M. Parizeau a répondu qu'il ne fallait pas « aller trop vite aux évidences », estimant que le temps qu'une femme prenne la barre était peut-être venu.

« Est-ce que ça ne devrait pas être une femme? (...) Est-ce que c'est le moment (que ce soit une femme)? » s'est interrogé M. Parizeau.

Celui-ci a été appelé à parler de sa succession après qu'il eut indiqué qu'il quitterait rapidement son poste de premier ministre et de président du PQ advenant une victoire du NON au référendum.

« Il faut que je m'éclipse assez rapidement », a précisé M. Parizeau dans l'éventualité de l'échec du OUI. Dans le passé, Jacques Parizeau avait déjà clairement laissé entendre qu'il n'avait pas l'intention de rester en poste si le NON devait l'emporter. « Je suis en politique pour faire la souveraineté », a-t-il rappelé.

De fait, M. Parizeau a annoncé sa démission dès le lendemain de la défaite du OUI. « Si j'ai échoué, c'est de ma faute. C'est ma faute parce que je n'ai pas été assez habile, assez rassembleur », analyse-t-il.

BOUCHARD

Cela dit, M. Parizeau a souligné l'apport significatif de Lucien Bouchard à la campagne du OUI. « Il (Lucien Bouchard) a eu un très grand impact dans cette campagne », a estimé M. Parizeau.

Ce dernier a ajouté que M. Bouchard était « largement responsable » du fait que la campagne souverainiste se soit terminée dans « l'enthousiasme ». Jacques Parizeau n'hésite pas à se déclarer « redevable » à M. Bouchard du succès remporté par les forces du

OUI

Jacques Parizeau affirme ne pas avoir souffert d'avoir été obligé de se retirer de l'avant-scène référendaire au profit de Lucien Bouchard. « Ça n'a aucune espèce d'importance, avancé-t-il. Les choses importantes passent avant l'égo. »

M. Parizeau explique que c'est son chef de cabinet, Jean Royer, qui lui a dit à un moment donné: « Il est temps de faire passer Bouchard en avant ». Le premier ministre ajoute qu'il a acquiescé à cette suggestion en l'espace de « dix minutes », s'en remettant, indique-t-il, au jugement sûr de son chef de cabinet.

M. Parizeau admet par ailleurs ne s'être jamais senti vraiment à l'aise dans la peau d'un politicien. « Je ne suis pas un vrai politicien. J'ai beaucoup de difficulté à être un politicien, reconnaît-il. (...) Je suis un patriote de l'ancienne vague additionné d'un économiste technocrate souvent sans âme. »

MARCHÉS FINANCIERS

À propos d'autre part des conséquences qu'un OUI aurait pu avoir sur les marchés financiers, M. Parizeau fait savoir que son gouvernement avait pris les « dispositions » nécessaires pour faire face à la situation.

Par l'intermédiaire notamment de la Caisse de dépôt et placement du Québec, le gouvernement québécois aurait eu en mains « des milliards de dollars » pour soutenir le huard. M. Parizeau lance que dans ces circonstances, il se serait fait un « chantre du dollar canadien ».

De l'avis du chef péquiste sortant, c'est surtout la première journée qui aurait été tumultueuse et qui aurait nécessité une intervention conjointe des gouvernements fédéral et du Québec pour venir en aide à la devise canadienne.

M. Parizeau signale qu'il avait prévenu le gouvernement fédéral au sujet des intentions de son gouvernement en ce qui a trait au dollar.

Accordant cette entrevue à TVA quelques heures avant le dévoilement des résultats de la soirée référendaire, M. Parizeau a confié qu'il ne s'était jamais senti aussi nerveux de sa vie. En se levant ce lundi matin, M. Parizeau avoue que la peur était au rendez-vous. « J'ai eu peur. S'il fallait que ça ne marche pas », a-t-il pensé.

Ce lundi matin, la peur était au rendez-vous

VENTE D'ENTREPÔT VENTE D'ENTREPÔT VENTE D'ENTREPÔT

VENTE D'ASPIRATEUR CENTRAL ET DOMESTIQUE

directement de notre **ENTREPÔT**
(se prolonge jusqu'au 4 novembre)

- ✓ NOUS PAYONS LA T.P.S.
- ✓ NE PAYEZ QU'EN AVRIL 1996*
- ✓ NOS MEILLEURS PRIX EN 5 ANS
- ✓ GARANTIE DE 2 À 10 ANS

RABAIS INCROYABLES sur certains modèles remis à neuf en usine

Asp. centraux à partir de **399⁹⁹**

Asp. chariots à partir de **99⁹⁹**

Asp. verticaux à partir de **119⁹⁹**

HOVER Division Maytag

✓ RABAIS JUSQU'À **30%** sur sacs et accessoires

POIRIER

Barbecue • Foyer • Aspirateur

675, DES ROCAILLES, QUÉBEC
627-5042

VENTE D'ENTREPÔT VENTE D'ENTREPÔT VENTE D'ENTREPÔT

SAVENTURE ÉLECTRONIQUE

MEILLEURS PRIX GARANTIS

7 JOURS SUR 7 SUPPORT TECHNIQUE

Après-vente SUR INFORMATION 1-800-310-9525

branchez-vous! INTERNET

DES PRIX EXCEPTIONNELS

Microsoft Promotion

A l'achat de SideWinder 3D Pro... **79⁹⁹**

Obtenez MS Space Simulator GRATUITEMENT

• MS-DOS (Vat. 69.99⁹⁹)

Exclusivement chez Aventure

Packard Bell **PENTIUM 75MHz**

NOUVEAU MODÈLE **96**

LEGEND 409CDT

- Processeur Intel Pentium® 75MHz
- Mémoire 8 Mo/Disque rigide 1 Go
- CD-ROM 4x
- Carte de son 16-bit et haut-parleurs stéréo avec PB SRS™ 2D son Amphitheatre
- Fax/Modem 14.4Kbps
- Souris et clavier
- MONITEUR 14" SVGA

WIN 95 INCLUS

EPSON

LOGICIEL Print Artist en Easy Photo avec cet achat / Valeur: 95\$

STYLUS COLOR IIs

- Résolution: 720 ppp
- Option couleur incluse
- Qualité photographique
- Supporte papier régulier

RABAIS 100% Régl. \$499.00

RECEVEZ UN CADEAU DU VENDEUR **3399⁰⁰**

Microsoft WINDOWS '95

• Mise à jour disponible

• 3.5" • CD

VERSION FRANÇAIS

350\$ PLUS 150\$ PLUS GRATUIT

EN COUPONS POUR ACHATS FUTURS

EN LOCATION DE FILMS VIDEO

A l'achat de Windows '95 recevez 10\$ de rabais pour ces logiciels

ENCARTS 54⁹⁹

- IBM-CD
- MAC-CD (Vat. 64.99)

Machine à écrire **CORRECTEUR 101** 89⁹⁹

- Correcteur grammatical
- (Vat. 99.99)

Les photos peuvent différer des modèles en vente. Certains articles sont des démonstrateurs ou fin de ligne et ne sont pas disponibles dans tous nos magasins. *Durant 30 jours suivant l'achat aux mêmes conditions dans la même région, chez un marchand autorisé qui a la marchandise en stock.

QUÉBEC Ouvert mercredi jusqu'à 21h

Place Lebourgneuf 5500 boul. Des Gradins (418) 628-5500

LÉVIS Ouvert mercredi jusqu'à 21h

Galeries Chagnon 300 Côte du Passage (418) 835-5500

CHICOUTIMI Ouvert mercredi jusqu'à 21h

394 boul. Des Saguenéens (418) 698-3940

BOUTIQUES

- Galeries de la Capitale • Place Fleur de Lys • Place Laurier • Place du Royaume (Chicoutimi) • Place de Ville (Sept-Îles)
- Centre Rivière-du-Loup • Carrefour St-Georges-de-Berjeux • La Grande Place (Rimouski) • Carrefour Alma (Alma)

LE QUÉBEC LE CANADA

Greenpeace International organise une campagne de boycottage contre Irving

MONTRÉAL (PC) — Greenpeace International a décidé de faire de l'Irving Whale le symbole de sa campagne internationale sur la pollution des mers par les toxiques organiques, qu'il lance à l'occasion de la conférence internationale sur cette question, en cours à Washington.

Le Devoir rapporte, citant des sources bien informées, que le groupe écologiste international s'apprête à mettre son poids financier dans la balance pour organiser avec Greenpeace Québec une campagne de boycottage de la pétrolière Irving, laquelle refuse d'assumer les coûts du renforcement de la barge bourrée de mazout et de BPC. On se rappellera qu'une campagne de boycottage similaire avait forcé une pétrolière beaucoup plus importante, la multinationale Shell, à mettre de côté son projet d'immerger l'été dernier une plate-forme de forage en mer du Nord.

Aux petites heures ce matin, le Moby Dick, un des navires de la flotte verte, quittera Montréal pour se rendre aux Îles-de-la-Madeleine au-dessus de l'épave de l'Irving Whale pour y effectuer des prélèvements en vue de vérifier l'existence

de fuites. Greenpeace entend aussi lancer à cet endroit une gerbe mortuaire pour rappeler symboliquement la disparition progressive des bélugas du golfe du Saint-Laurent. Les représentants internationaux et québécois de Greenpeace donnaient hier une conférence de presse où ils ont révélé s'associer désormais avec la Société pour vaincre la pollution (SVP) et le Regroupement madelinot pour la protection du golfe, les deux principaux interlocuteurs environnementaux au dossier de l'Irving Whale jusqu'ici.

Malgré le risque de s'endetter jusqu'au cou, la SVP a attaqué avec succès l'été dernier le plan fédéral de renflouement de la barge qui a coulé, en 1970, à 18 milles des Îles-de-la-Madeleine. L'injonction paralysant le plan fédéral reprochait à Ottawa d'avoir évalué avec peu de rigueur l'impact environnemental des sept tonnes de BPC présentes dans le système de refroidissement de la barge engloutie. La SVP, qui préconise le pompage préalable des BPC et du mazout avant tout renflouement, a calculé que leur libération soudaine équivaldrait à ce que le Saint-Laurent charrie annuellement en BPC pendant 125 ans.

CANADA

Plus de 200 000 immigrants en 1996

OTTAWA (PC) — Le Canada aura accueilli d'ici la fin de l'année près de 200 000 nouveaux immigrants, et devrait en recevoir davantage l'an prochain.

En annonçant hier le plan d'immigration pour 1996, le ministre fédéral de l'Immigration, Sergio Marchi, a indiqué que le Canada devrait en fait voir débarquer entre 195 000 et 220 000 nouveaux arrivants, immigrants ou réfugiés, reflétant une tendance à la hausse.

Parmi les immigrants, près de la moitié (46%) fait partie du programme de réunification familiale et l'autre moitié de la catégorie économique.

Le Canada prévoit accueillir entre 78 000 et 85 700 immigrants en vertu du programme de réunification des familles et entre 85 500 et 94 500 immigrants dans la catégorie économique.

M. Marchi a dit que son plan d'immigration maintiendra le cap sur le recrutement des immigrants appartenant à la catégorie économique, sans pour autant sacrifier le programme de réunification des familles.

Le plan d'immigration n'a pas abordé cependant le problème du parrainage en faveur de parents proches que des immigrés font venir au pays.

EN BREF

Une bombe grâce à Internet

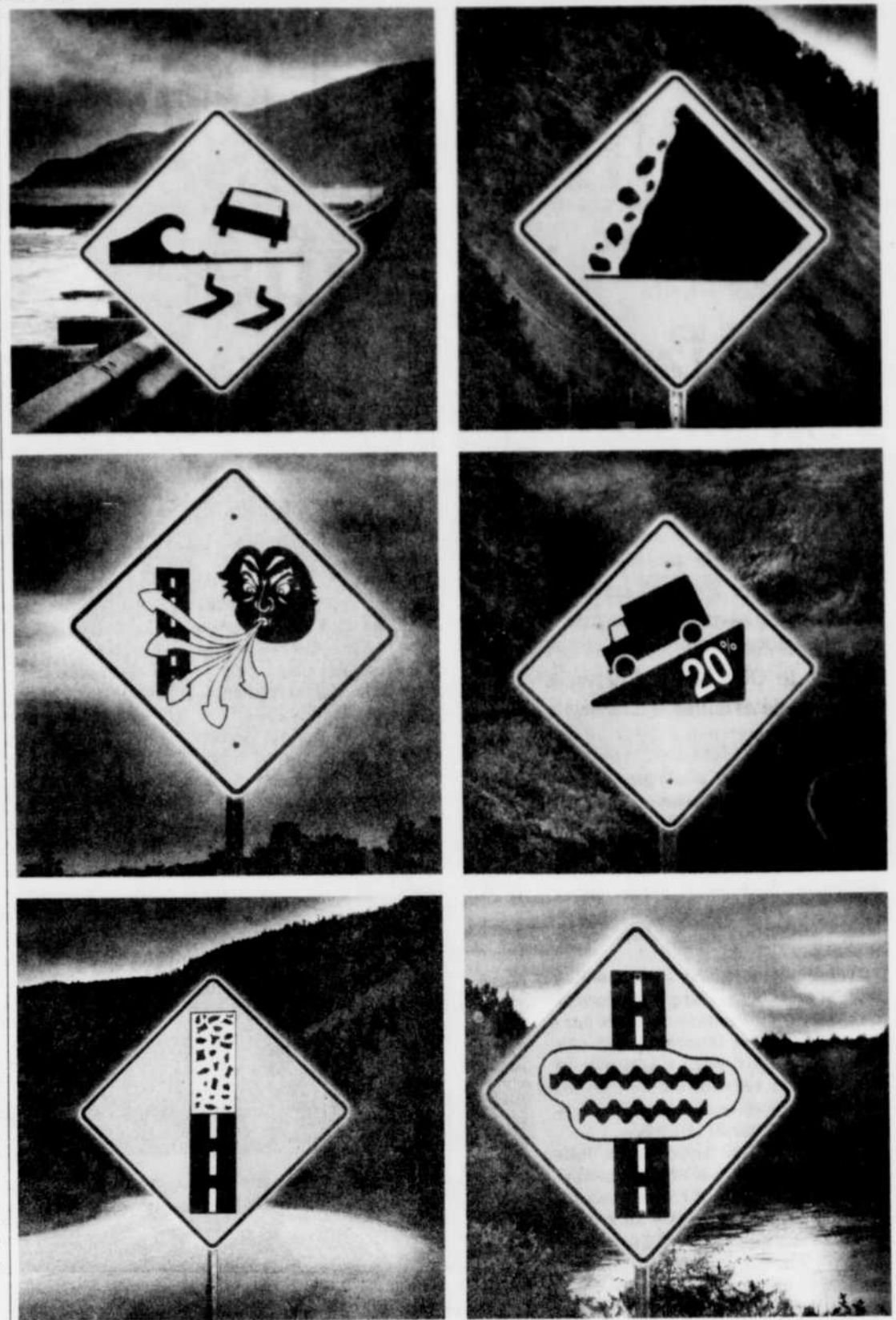
Un adolescent a avoué avoir monté une bombe, grâce à des instructions données sur le réseau Internet. Il a fallu quatre heures aux démineurs des Forces armées canadiennes pour désamorcer l'engin, mardi à Saanich, en Colombie-Britannique. La bombe était faite d'un mélange d'essence et de poudre noire. «L'adolescent nous a dit avoir puisé ses informations via Internet. Ça aurait pu être très grave; en cas d'explosion, la bombe aurait projeté des éclats», a dit hier le policier Mike Chadwick. La mère du jeune homme avait alerté la police lundi. (PC)

Arrêtée pour meurtre

Les policiers d'Ottawa ont appréhendé un des trois suspects encore recherchés relativement à la mort d'un adolescent de 17 ans, qui a été torturé. Une adolescente de 17 ans, dont l'identité ne peut être dévoilée, a été arrêtée lors d'une perquisition hier matin. Des mandats d'arrestation pour meurtre prémédité sont toujours en vigueur contre deux autres suspects, Keith Edwards, 25 ans, et John Richardson, 24 ans, tous deux d'Ottawa. La victime, Sylvain Leduc, avait été enlevée avec trois amis à la pointe d'un fusil et torturée à mort dans un édifice à logements. (PC)

Des écoles très branchées

Les écoles primaires et secondaires du Québec et les cégeps seront reliés à l'infonroute de l'éducation québécoise d'ici deux ans. La Société de gestion du réseau informatique des commissions scolaires (GRICS) a annoncé qu'elle avait conclu une entente de partenariat avec Bell Canada, qui permettra de mettre en place un réseau de télécommunications évolué pour desservir les 153 commissions scolaires du Québec, les collèges et les autres organismes d'enseignement et de formation. Ce partenariat prévoit la mise en place de l'infrastructure, l'accès à Internet et au Réseau interordinateurs scientifique québécois (RISQ) et le développement de contenus éducatifs informatisés. (PC)



Invitations au voyage.

À bord d'un camion GMC, la route n'est pas tout à fait la même. Mais c'est lorsqu'il quitte l'asphalte, qu'un camion GMC prend toute sa valeur. D'une pression du doigt, le dispositif Insta-Trac^{MC} vous fait passer en mode quatre roues motrices, sans que vous ayez à vous arrêter ni même à ralentir. Et là, dans le confort le plus total, le vrai voyage commence...



YUKON



JIMMY



SUBURBAN



TROIS LETTRES
QUI EN DISENT LONG



FOYERS
GIROUX-MAÇONNEX

- Service conseil
- Vente
- Installation et service par nos techniciens
- Accessoires

Poêle aux granules
Modèle EF3BI FS PD

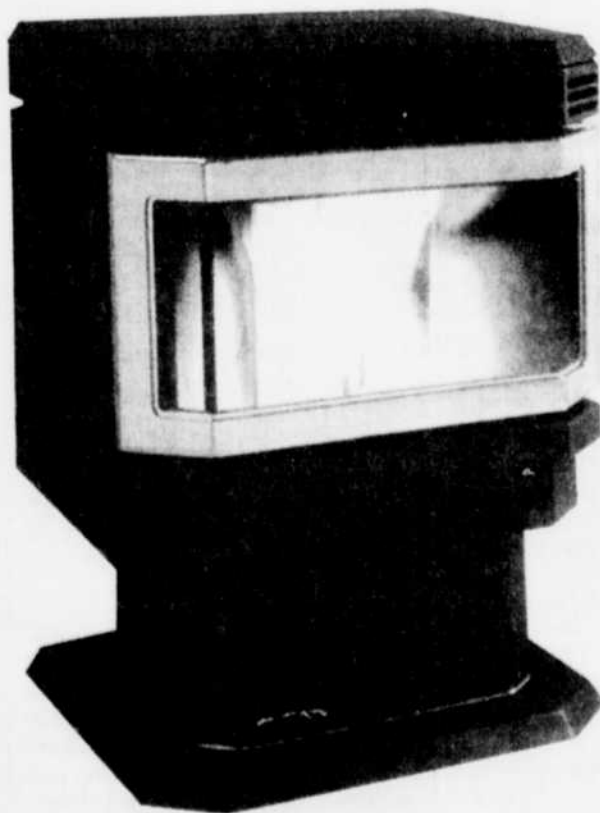
1895\$

Prix régulier : 2 295 \$
Jusqu'au 16 novembre

*Prix payés et emportés, en vigueur à Québec seulement. Taxes en sus. Porte or comme ci-contre en option, moyennant un supplément de 100 \$.

Voyez sans tarder
notre toute nouvelle
salle de montre

Plus que de la chaleur...



ENVIROMFEU

Le poêle le plus fiable au monde, avec allumage et alimentation en granules automatiques. Environnemental, ne nécessite pas de cheminée, s'intègre parfaitement à votre décor...en toute sécurité.

GIROUX-MAÇONNEX

5690, Pierre-Bertrand Nord, Québec. 622-8500

Lundi au mercredi : 8h00 à 17h00. Jeudi et vendredi : 8h00 à 21h00. Samedi : 9h00 à 12h00

LE MONDE

EN BREF

ÉTATS-UNIS La loi antiavortement prend forme

La Chambre des représentants a adopté hier un projet de loi très controversé interdisant, pour la première fois depuis la légalisation de l'avortement aux États-Unis en 1973, une certaine forme d'avortement, utilisée en fin de grossesse. Le projet de loi interdisant cette technique particulière d'avortement a été adopté à une très large majorité, 288 voix contre 139, au terme de plusieurs heures de débats. Il doit encore être approuvé par le Sénat, puis signé par le président des États-Unis, pour avoir force de loi. Selon ses dispositions, la pratique médicale durant laquelle un fœtus vivant doit être partiellement sorti du ventre de la mère est assimilée à un crime punissable d'une peine maximale de deux ans de prison, éventuellement assortie de fortes amendes. Ce projet de loi permet au géniteur ou aux parents d'une mineure d'engager des poursuites civiles et de demander des dommages et intérêts au médecin ayant utilisé cette technique. L'un des principaux défenseurs du projet, le représentant républicain de Floride Charles Canady, a déclaré que «si chaque avortement consiste en la suppression d'une vie, cette technique prend cette vie alors que le bébé commence à sortir du ventre de sa mère». Même si le nombre de défenseurs du droit à l'avortement ont reconnu que cette technique rare, utilisée près de 500 fois chaque année aux États-Unis, était «affreuse», ils se sont opposés au projet qui, selon eux, restreint le droit à l'avortement. «La majorité de la Chambre ne veut pas attaquer de front (le droit à l'avortement) parce qu'elle sait que les Américains y sont en majorité favorables», a estimé la représentante démocrate de l'État de New York, Nita Lowey. La pratique de l'avortement a été légalisée dans tous les États-Unis en 1973. (AFP)

FRANCE

La police abat un jeune Marocain

Un jeune Marocain a été tué par balle alors qu'il tentait de s'enfuir du commissariat de Laval, dans l'ouest de la France, après s'être emparé de l'arme d'un policier. Djamel Benakka, 26 ans, est mort sur le coup après avoir été atteint d'une balle tirée par un policier en état de légitime défense, selon la police. Arrivé de Paris où il habitait pour rendre visite à sa famille, le jeune homme avait été interpellé mardi pour vol et relâché quelques heures plus tard. Convoqué hier pour s'expliquer plus longuement, il se serait présenté au commissariat et, dans des circonstances mal définies, se serait emparé de l'arme d'un policier et tenté de s'enfuir. C'est alors qu'il a été abattu. Les policiers «l'ont pris pour un islamiste», a affirmé une des sœurs de Djamel Benakka. Selon elle, il n'avait jamais eu de problème avec la police. Des heurts entre jeunes et forces de l'ordre ont suivi dans la soirée, alors qu'une cinquantaine de jeunes du quartier s'en sont pris à des vitrines avant d'être refoulés par les gendarmes. Les dégâts seraient peu importants. (AFP et AP)

BURUNDI

Nouveau massacre

Plus de 250 Hutus auraient été massacrés la semaine dernière lors d'un raid de l'armée à Tangara, dans le nord du Burundi, en représailles d'attaques rebelles, a-t-on annoncé hier. On ne dispose que de rares informations sur ce massacre, les porte-parole humanitaires et gouvernementaux citant des chiffres contradictoires. Selon un rapport gouvernemental, les forces de l'ordre ont lancé le 26 octobre, une opération contre des «assailants» (les Hutus extrémistes armés, selon le gouvernement). Le chef de cabinet militaire du président, n'a pas pu lui non plus confirmer ces informations. «Il y a des informations contradictoires sur des incidents après un accrochage entre des bandes armées et une position militaire.» Ces informations seront vérifiées aujourd'hui, a-t-il dit, en estimant cependant que lors de tels accrochages, «il y a en général des victimes». Le ministre de la Défense a indiqué pour sa part que le bilan avancé était «une aberration». (AFP et Reuter)

SOMMET DE DAYTON

Croates et Serbes s'engagent... à de bonnes intentions

■ DAYTON (Reuter, AP et AFP) — Les présidents serbe Slobodan Milosevic et croate Franjo Tudjman se sont engagés à régler pacifiquement le cas de la Slavonie orientale et à accélérer les négociations sur cette question.

Au premier jour des négociations de paix sur la Bosnie, qui réunissent les principaux acteurs du conflit à la base aérienne Wright-Patterson près de Dayton, en Ohio, le porte-parole Nicholas Burns a lu à la presse un communiqué conjoint des deux chefs d'État.

Dans le document, rédigé après réunion avec le secrétaire d'État américain Warren Christopher, les deux hommes «ont accepté de travailler à la normalisation totale des relations entre leurs deux pays».

La normalisation se ferait sur la base du «respect plein et entier des droits de l'homme pour tous les citoyens, le droit de tous les réfugiés et personnes déplacées des deux pays à retourner chez eux et à récupérer

leurs biens, ou à recevoir une compensation équitable».

Les deux chefs d'État veulent soutenir «un règlement pacifique du problème de la Slavonie orientale, de Baranja et de Srem occidental dès que possible, sur la base de négociations entre le gouvernement croate et les représentants du peuple serbe de la région», est-il ajouté dans le communiqué.

M. Burns a annoncé que l'ambassadeur américain à Zagreb, Peter Galbraith, et le médiateur européen, Thorvald Stoltenberg, allaient partir aujourd'hui munis de la «déclaration commune» pour négocier un accord entre Zagreb et les séparatistes serbes de la région de l'est de la Croatie. MM. Galbraith et Stoltenberg ont une

semaine pour accomplir leur mission, avant de rentrer à Dayton.

La Slavonie est une région de Croatie tombée en 1991 aux mains de rebelles serbes. La Slavonie orientale, à la frontière avec la Serbie, est la dernière région de Croatie encore contrôlée par les sécessionnistes, depuis la reconquête de la Krajina par les troupes croates cet été.

Les deux parties ont semblé proches d'un accord ces jours-ci, lorsque les négociations ont capoté. Le président Tudjman avait menacé plusieurs fois de recourir à l'armée pour reprendre la Slavonie orientale, si les négociations ne permettaient pas de régler la question d'ici au 30 novembre.

AUJOURD'HUI, LA BOSNIE

Aujourd'hui, les négociations seront «concentrées sur la Bosnie» en comités séparés. Les médiateurs américains devaient commencer hier soir à distribuer les différentes parties du projet de

plan de paix qu'ils ont élaboré.

Les pourparlers de Dayton, qui ont lieu à huis clos, ne comportent pas de date butoir. Pour le médiateur américain Richard Holbrooke, les discussions se poursuivront jusqu'à ce qu'elles soient couronnées de succès.

À leur arrivée à la table de négociations, plus tôt dans la journée hier, MM. Tudjman et Milosevic se sont à peine jeté un coup d'oeil et M. Izetbegovic a ostensiblement détourné le regard. Les trois hommes ne se sont serré la main qu'après que M. Christopher eut fait le tour de table pour leur demander de se saluer, devant les caméras.

M. Christopher a d'autre part annoncé que le secrétaire d'État adjoint aux droits de l'homme, John Shattuck, allait repartir pour l'ex-Yougoslavie, afin d'enquêter sur les exactions commises au cours des dernières semaines à Banja Luka et à Sanski Most, en territoire de Bosnie contrôlé par les Serbes.



À Istanbul, des manifestants en colère ont brûlé le drapeau israélien, en ce jour de funérailles du chef du Jihad islamique, Fassi Chakaki, vraisemblablement abattu par le Mossad la semaine dernière.

Oeil pour oeil

Le nouveau chef du Jihad islamique jure que Rabin «paiera cher» l'assassinat de Chakaki

■ DAMAS (d'après AFP et Reuter) — Aux cris de «mort à Israël», quelque 40 000 Palestiniens ont accompagné hier la dépouille de l'ancien chef du Jihad islamique, Fassi Chakaki, tandis que son successeur a promis que le premier ministre israélien Yitzhak Rabin «paiera cher» cet assassinat.

Abattu jeudi dernier à Malte, vraisemblablement par le Mossad (les services secrets israéliens), Fassi Chakaki a été enterré dans le cimetière du camp de réfugiés de Yarmouk, dans la banlieue de Damas, en Syrie.

Les médias israéliens et les Palestiniens avaient attribué l'assassinat au Mossad. Israël, qui s'était félicité de l'assassinat, n'a cependant ni confirmé ni démenti la participation de ses services secrets à cet acte.

Le nouveau chef du Jihad, Ramadan Abdallah C hallah, a promis de poursuivre la lutte et de venger son prédécesseur. «Nous promettons au disparu de poursuivre son combat et les sionistes devraient savoir que leur crime ne restera pas impuni», a lancé Challah, qui s'exprimait pour la première fois en public.

«Nous disons à Rabin: tu vas payer cher. Nous avons rendez-vous avec vous, les lâches qui avez assassiné Chakaki de dos alors que lui vous avait fait face. Nous disons à Rabin — et que ses patrons, au royaume du terrorisme international (les États-Unis)

écoutent bien —: vous avez déclenché une guerre difficile, car la tête de Chakaki vaut Jérusalem.»

«La lutte armée est le seul moyen qui contraindra Israël de se retirer de nos terres occupées et de reconnaître nos droits», a affirmé le nouveau chef du mouvement.

Un cortège de deux kilomètres s'est formé entre la mosquée et le cimetière, auquel participaient l'ambassadeur de Libye en Syrie, des diplomates iraniens et des responsables du Hezbollah pro-iranien.

Des policiers armés ont escorté le convoi jusqu'à l'entrée du camp, tandis que les commerçants ont baissé leur rideau au passage du cortège funéraire.

À TON TOUR, ARAFAT

Quelques jeunes scandaient des slogans hostiles au chef de l'OLP, Yasser Arafat: «Le martyr est le favori de Dieu. Arafat est l'ennemi de Dieu.» «Arafat... à ton tour», murmurait une Palestinienne en noir.

Ramadan Abdallah Challah a pour sa part dénoncé l'Autorité palestinienne de Yasser Arafat, qualifiée d'«autorité de la honte et de la défaite qui nous promet un État mais qui n'est pas capable d'assurer un tombeau en Pales-

tine à Chakaki».

Le Jihad islamique avait demandé à l'Autorité palestinienne de pouvoir enterrer son chef dans la bande de Gaza, dont il était originaire. Selon le Jihad, Israël a refusé qu'il soit enterré à Gaza, aujourd'hui sous le contrôle de l'Autorité palestinienne de Yasser Arafat.

Le corps de l'ancien chef du mouvement intégriste palestinien a été inhumé dans un caveau réservé au Fatah-Intifada, organisation dissidente du Fatah d'Arafat.

DE LIRAN AU LIBAN

L'événement d'hier a eu de nombreuses répercussions dans les pays islamistes. À Téhéran, plusieurs milliers d'Iraniens ont crié «à la vengeance» lors d'une manifestation qui a réuni hommes et femmes en tchador, rassemblés sur la place de la «Palestine», près de l'ancienne ambassade d'Israël.

De son côté, le Hezbollah a déclaré hier avoir mené plusieurs attaques dans le sud libanais pour venger la mort de Fassi Chakaki.

Dans un communiqué diffusé à Beyrouth, le «parti de Dieu» revendique des attaques qui ont fait hier deux morts dans les rangs de l'Armée du Liban sud et cinq blessés dans ceux de l'armée israélienne.

Hostile aux accords de paix entre l'État hébreu et l'OLP, le Jihad islamique a multiplié les attentats-suicides contre Israël depuis la signature des accords en 1993.

AFRIQUE DU SUD

Calme et confusion aux élections municipales

JOHANNESBURG (d'après AFP) — Les premières élections municipales multiraciales organisées en Afrique du Sud depuis la fin du régime d'apartheid se sont déroulées dans le calme, hier, malgré une évidente désorganisation, qui a provoqué l'annulation du scrutin dans plusieurs comtés.

Selon des résultats officieux, hier en fin de soirée, le Congrès national africain du président Nelson Mandela (ANC, au pouvoir) avait enlevé les trois premières villes où le résultat était connu.

La commission électorale a reconnu que de multiples incidents techniques avaient retardé le déroulement du scrutin, qui doit permettre la fu-

**Bulletins égarés,
urnes manquantes et
inexactitude des listes
ont empoisonné la
journée du suffrage**

sion des localités blanches et noires, autrefois séparées administrativement par des critères raciaux.

À Soweto, immense cité noire qui jouxte Johannesburg, plusieurs bureaux ont ouvert avec deux heures de retard pour cause d'absence de responsables, de bulletins égarés ou d'urnes manquantes. L'inexactitude des listes électorales a engorgé les bureaux de vote dans tout le pays, certains électeurs ayant dû attendre jusqu'à trois heures avant de glisser leur bulletin dans l'urne.

UN ÉLÉPHANT S'EN MÊLE

Un bureau de vote du nord du pays a même dû être fermé pendant une heure, en raison d'un paisible éléphant qui avait décidé de faire son menu d'un arbuste proche. Prudents, les responsables ont préféré rester à distance en attendant que le pachyderme soit repéré.

Partout, les électeurs ont semblé déconcertés par la complexité du scrutin à la fois proportionnel et nominal. Les analphabètes ont éprouvé les plus grandes difficultés à cocher une case sur les bulletins nominaux qui ne comprenaient aucun sigle. En outre, de nombreuses erreurs ont été commises dans l'impression des bulletins.

TROIS MORTS

Deux personnes auraient été tuées à Soweto, dans des incidents liés au vote, selon une radio privée. Mais la police a démenti ces informations, affirmant qu'il s'agissait de deux criminels, tués lundi.

À Butterworth, dans le Cap oriental, un militant de l'ANC qui se rendait aux urnes a été poignardé, tandis que la police a dû intervenir dans plusieurs bureaux de vote où les électeurs étaient victimes d'intimidations.

Les organisateurs se sont néanmoins déclarés satisfaits du scrutin et s'attendaient un taux de participation de 60%.



Pointe-au-Pic
carreau-trèfle-coeur.



Casino de Charlevoix

Renseignez-vous sur les **forfaits casino** et demandez la brochure
« Charlevoix à la carte » pour obtenir la liste des hôtels et des activités dans la région.
1 800 965-5355

OPINIONS

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

Président du conseil d'administration **PIERRE DES MARAIS II**
 Président et Éditeur **GILBERT LACASSE**
 Rédacteur en chef **GILBERT LAVOIE**
 Directeur de l'éditorial **J.-JACQUES SAMSON**
 Directeur de l'information **ANDRÉ FORGUES**

ÉDITORIAL

Cacophonie canadienne

Il vente tellement fort sur le Canada ces jours-ci que le changement annoncé par tous les amis du Québec à la veille du référendum dans un chœur de bonnes intentions ressemble déjà, et de plus en plus, à une belle cacophonie. Le premier ministre Jean Chrétien n'ose offrir plus qu'un beau papier reconnaissant sans plus d'engagements fermes le Québec comme une société distincte.

Ce à quoi les députés réformistes répliquent par des hurlements à travers lesquels percent à la fois la haine et la démagogie. Le triste spectacle que ces élus offrent aux Communes cette semaine explique pourquoi M. Chrétien s'en-

nuiera de ses échanges avec Lucien Bouchard le jour où ce dernier déménagera ses pénates sur l'avenue des Braves.

Quand Preston Manning et ses sbires ouvrent la bouche, les Québécois frissonnent. Ces gens martèlent leurs interventions de NON tonitrueux, hargneux, à toutes les demandes. Même Jean Chrétien en paraît gêné. Il y a de quoi: chaque discours du Reform Party fait basculer des Québécois dans le camp souverainiste.



Raymond Giroux

Il n'y a pas qu'un seul Canada anglophone s'exprimant d'une voix unique, avaient prévenu les fédéralistes avant le vote de lundi pour souligner l'énorme difficulté de négocier un nouveau partenariat. Ils avaient oublié un détail: les Canadiens ne peuvent pas plus accorder leurs flûtes après un NON qu'après un OUI.

Les bonnes âmes comme l'ancien chef conservateur Joe Clark comprennent toujours que les Québécois exigent à la fois une reconnaissance symbolique de leur statut national et un partage des pouvoirs qui soit conforme à cette reconnaissance: c'est-à-dire essentiellement le contrôle sur tout ce qui touche les ressources humaines, du législatif à l'administratif.

Preston Manning aide les souverainistes

Frank McKenna, au Nouveau-Brunswick, semble partager cette vision réaliste. Mais comme un vautour, il affirme sans gêne qu'il recrutera toutes les entreprises québécoises que l'instabilité politique pousse à déménager. La sincérité lui sort par les oreilles, ce cher voisin amical!

Ailleurs, en Ontario comme dans l'Ouest, toujours la même rengaine. Le Canada est formé de dix provinces égales, point! Mais est-ce qu'un référendum sur la souveraineté de la Saskatchewan ou de la Nouvelle-Écosse, par exemple, aurait provoqué une crise politique majeure et les mêmes épanchements d'amour que celui de lundi dernier au Québec? Les autres Canadiens auraient observé l'exercice avec un grain de sel et un brin d'ennui.

Certains croient que le départ de Jacques Parizeau permet à Ottawa de gagner du temps. Mais attention, le réveil n'en sera que plus pénible après la relève de la garde: Lucien Bouchard a déjà promis un nouveau référendum.

M. Chrétien demandait encore hier aux politiciens de toutes les couleurs de s'occuper des emplois et de l'économie. Bien sûr. Mais ses propres électeurs de la Mauricie, comme ceux de Jean Charest à Sherbrooke, ont voté OUI. Ce qu'ils n'auraient sûrement pas fait si le premier ministre avait proposé une solution à la question québécoise, plutôt que de se déguiser en canard qui attend que la tempête se calme.

Deux questions demeurent en suspens: M. Chrétien a-t-il compris le message référendaire? Si oui, peut-il résoudre la crise? La presse internationale au grand complet invite le Canada anglais à rouvrir le débat constitutionnel pour satisfaire le Québec, dont les aspirations apparaissent bien normales et légitimes. Mais certains ont choisi de ne rien entendre. Dommage.



CARREFOUR DES LECTEURS

Les ethnies

Au référendum, j'étais partisan d'un OUI qui nous donnerait un pays appelé Québec. Les résultats du référendum m'ont déçu. Je crois toujours qu'un jour je vivrai dans un pays à la hauteur de mes espérances. Je tiens cependant à me démarquer des propos tenus par M. Parizeau, car je respecte profondément ceux qui ont voté NON.

Mon respect pour eux monte encore d'un cran quand on tente de les enfermer dans un ghetto en les cataloguant en «ethnies» et en leur faisant porter l'odieux de la défaite.

Ces «ethnies» sont des femmes et des hommes qui ont choisi, un jour, un pays d'adoption à un moment de leur histoire personnelle. J'admire leur courage de vouloir préserver ce choix.

Si un jour nous décidons vraiment de nous donner un pays, il faudra prendre exemple sur le courage que ces femmes et ces hommes démontrent à défendre leur pays d'adoption. Il faudra, nous aussi, avoir le courage de nos aspirations. Il ne faudra surtout jamais oublier qu'un peuple ne peut pas être courageux à 60% seulement.

Paul Hamel, Beauport

Dire ou ne pas dire?

Le soir du référendum, M. Jacques Parizeau a soulevé un tollé en soulignant le vote ethnique. Quelle hypocrisie de la part aussi bien des souverainistes que des fédéralistes!

Depuis des années, les Québécois de toutes les origines affirment n'avoir plus confiance en la classe politique: «Ce sont tous des menteurs», clament-ils haut et fort. Pourtant, lorsque l'un des dirigeants ose dire tout haut ce que chacun sait, c'est l'indignation.

Lorsque M. Parizeau affirme que c'est le vote des communautés allophones et anglophones qui a fait gagner le NON, il ne fait que confirmer des faits. Plus de 90% des membres de ces communautés ont voté pour le NON, alors que les francophones ont voté à 60% pour le OUI. Montréal, multiethnique, a voté NON tandis que le Québec des régions, sauf l'Outaouais, a voté OUI.

Tout le monde peut bien voter comme il veut, je m'en fous. N'en demeure pas moins que le vote du dernier référendum est ethnique. Mais les Québécois préfé-

rent-ils tout à coup les politiciens qui tronquent la vérité ou qui la taisent? À qui ferons-nous confiance si nous ne voulons plus ni des politiciens qui nous mentent, ni de ceux qui ne confirment qu'un état de fait? Je plains les futurs personnages publics: «Dire ou ne pas dire?» telle sera la question...

Jean Frenette, Québec

Le sport national

Suite à la dernière élection, Jacques Parizeau, on s'en souviendra, avait pris l'habitude de comparer l'histoire récente de la vie politique québécoise à un match de hockey: le rejet de l'entente de Charlottetown et l'élection au pouvoir du Parti québécois correspondant respectivement aux première et deuxième périodes. La troisième période était alors à venir. Elle s'est jouée le 30 octobre. On connaît le résultat.

D'ailleurs, tout au long de la campagne référendaire les médias n'ont eu cesse de mentionner les «plans de match» des comités du OUI et du NON. Et que dire de ces partisans du OUI — ceux-là mêmes qui chantaient prématurément le célèbre «Na-Na-Na... hey hey goodbye» à Verdun lors du rassemblement du OUI — qui attendent maintenant «la prochaine», comme s'il s'agissait tout simplement d'une revanche?

Il en était ainsi sur la triste Grande Allée à Québec, où quelques jeunes allaient crier dans la nuit froide post-référendaire «À la prochaine, à la prochaine», pendant que dans un bar de la rue Cartier, un homme expliquait la différence entre le référendum de 1980 et celui de 1995: «En 1980, René Lévesque était seul. Aujourd'hui on trouve une équipe souverainiste. C'est comme le hockey: dans quelques années cette équipe aura plus de profondeur — alors on pourra gagner».

À la télévision on trouve le même discours chez les chefs du OUI: on a bien joué... on est passé proche... la prochaine fois on vaincra. On se croirait dans un vestiaire...

Radio-Canada était d'ailleurs dans le coup, comme en témoigne la grille-horaire projetée: 20 h00, Référendum 95, le choix suivi à 22 h30 des Nouvelles du sport! Enfin, au réseau anglais «News-World» une jeune femme raconte qu'il y a eu quelques petites escarmouches à Montréal, mais que la police a la situation bien en main: «Les forces de l'ordre

ont appris beaucoup de choses, dit-elle, depuis l'émeute de la coupe Stanley».

Décidément... Enfin, ce qui me frappe dans cette métaphore, c'est sa justesse, son aspect fatidique. Comment oublier en effet qu'entre l'élection du PQ et le référendum, Québec aura perdu son équipe de hockey, perdu son «Fleurdelisée» et qu'il ne restera plus dans la province que le Canadien de Montréal qui, muni d'un nouvel entraîneur, s'est soudainement mis à gagner quelques jours avant le référendum.

Après tout ce sont bien les «canadiens» de Montréal qui auront eu raison de la troisième période... Ce qui ressort ici, c'est bien entendu le clivage qui oppose Montréal et le reste du Québec, la métropole et les régions, le centre et la périphérie. Où nous conduira cette rivalité entre le fleur de lys et le tricolore et qui semble aujourd'hui, plus que jamais, exacerbée? La métaphore du hockey ne renvoie-t-elle pas, aujourd'hui, à l'impossibilité du Québec d'entretenir deux équipes?

Martin Lefebvre, université Laval

La démocratie bafouée

On ne saura jamais quel a été l'impact réel sur les résultats du référendum de l'action illégale du camp fédéraliste de faire débarquer à Montréal, à trois jours du scrutin, des hordes de Canadiens anglais venus, un peu tardivement, déclarer leur amour subit envers le Québec.

En fait, cette démonstration reflétait plus leur amour envers leur Canada tel qu'il est, le Québec n'y étant inclus que par nécessité.

Le directeur des élections, Pierre F. Côté, aura beau déclarer tel ou tel acte illégal et imposer des sanctions, cela ne sert plus à rien quand le mal est fait. On n'annule pas un référendum comme on annule une élection dans un comté.

Les fédéralistes ont appliqué le même principe des pollueurs qui se fichent éperdument d'avoir à payer des amendes quand le jeu en vaut la chandelle, en s'épargnant des frais de dépollution des centaines de fois supérieures. Il est à parier que si Canadian est condamné à payer une amende, un chèque du fédéral viendra, sous forme de subventions, grassement payer les exécuteurs de ses basses oeuvres.

Jean-Paul Agnard, Sainte-Anne-de-Beaupré

Une école pour l'amour des enfants

Josée Tremblay

L'auteure est de Lac-Beauport

Il n'est vraiment pas dans mon habitude d'utiliser quelque espace que ce soit pour manifester mon opinion, mais en cette période où tout ce que nous entendons semble négatif, j'ai le goût de partager un événement qui, je crois, vaut la peine d'être souligné.

On sait que depuis quelques années la tendance à l'utilisation de l'enseignement privé semble être le seul apogée de succès scolaire pour nos enfants. J'ai eu à choisir cette année de nouvelles écoles pour la rentrée scolaire de mes deux filles et tout ce qu'on

entend sur l'enseignement public contre l'enseignement privé est parfois déconcertant. Je vous fais grâce des détails; vous en connaissez sans doute plusieurs.

Et pourtant, pour la dernière saison scolaire 1994-95 de ma plus jeune à l'école publique, l'École Montagnac (Commission scolaire des Îlets), un merveilleux projet scolaire a été mis sur pied et a connu une réussite significative: Jean Lapointe, professeur de 6e, s'est envolé vers la Colombie-Bri-

tannique avec tous ses 27 jeunes pour leur faire vivre une expérience inoubliable. Depuis l'automne 1994, il a su s'allier la collaboration des parents, de la direction de l'école (il fallait trouver des moyens d'auto-financement) et, de concert avec un de

Des professeurs qui possèdent la flamme de l'enseignement dans les yeux

ses collègues qui travaillaient là-bas, a organisé un échange d'étudiants.

Nos enfants sont donc allés à Vancouver une semaine en mars et nous avons accueilli ceux de là-bas à leur tour en mai.

Mais le plus important, c'est l'année scolaire que nos enfants ont vécue avec ce professeur qui aime les enfants, qui a le goût de leur faire vivre des expériences innovatrices, qui veut leur faire partager des connaissances qui dépassent le seul plan de la théorie, qui n'a pas craint de s'engager dans un projet qui apparaissait pourtant difficile de réalisation au début: l'accord de tout le monde était l'essentiel.

Il y croyait et avec lui, nous y avons cru. Et vous savez quoi? Il est vrai que, nous les parents, nous avons dû aussi mettre les «bouchées doubles» pour vendre mille et une choses pen-

dant l'année scolaire afin d'autofinancer au maximum le projet. Et la semaine dernière qu'est-ce que je reçois? Un chèque avec une lettre de l'école qui nous redistribue le surplus budgétaire à la fermeture des comptes.

Mes deux filles ont terminé leur enseignement élémentaire à cette école publique. À titre de parent, j'espère de tout coeur retrouver ce genre d'école pour leur plus grand bénéfice.

Elles y ont vécu des expériences inoubliables, ont intégré leur théorie au-delà des cours magistraux avec des professeurs qui possèdent encore, dans leurs yeux, cette si belle flamme de l'enseignement à nos jeunes.

OPINIONS

CHRONIQUE POLITIQUE

Haro sur les fonctionnaires

Au début de mai 1983, j'avais fait une entrevue avec Yves Bérubé, alors président du Conseil du Trésor, pour faire le bilan de la dernière ronde de négociations dans le secteur public, qui s'était soldée par une série de décrets imposant des coupures salariales aux employés de l'État et l'adoption d'une loi spéciale forçant le retour au travail des enseignants.

Trois ans après le référendum de 1980, M. Bérubé n'avait toujours pas pardonné à la CEQ l'attitude qu'elle avait alors adoptée. « Ces gens-là étaient aussi favorables à l'indépendance que nous, mais ça ne les a pas empêchés de faire une grève de 12 jours alors que le référendum s'en venait. Pour penser comme ça, il faut être profondément tordu et je ne l'ai jamais digéré ». Inutile de dire que l'adoption de la loi 111 ne lui donnait donc aucun remords.

Personne ne l'a encore dit ouvertement, mais dans le camp du OUI, on ne cache pas son mécontentement, pour employer en terme poli, à l'endroit des

fonctionnaires, qu'on tient largement responsables de la défaite serrée de lundi. Bien plus que les « votes ethniques » dont parlait le premier ministre Parizeau. Juste à y penser, les dents se serrent.

Les 53,4% de OUI obtenus dans la région de Québec sont nettement inférieurs aux attentes. On espérait plutôt un résultat de l'ordre de 55%.

Remarque, le dernier sondage SOM/LE SOLEIL, effectué entre le 22 et le 25 octobre, laissait déjà entrevoir ce qui est arrivé.

Avant répartition des 15% d'indécis, le OUI recueillait 47% des intentions de vote et le NON 38%. Pour atteindre le chiffre des 55%, il aurait fallu que plus de la moitié des indécis basculent du côté du OUI. Faisons un calcul rapide. Dans l'ensemble du Québec, l'écart a

été de 52 448 voix. Autrement dit, un déplacement de 26 225 voix aurait assuré la victoire du OUI. Dans les 11 comtés de la région de Québec, plus de 441 000 électeurs ont exercé leur droit de vote. Ça signifie qu'avec 0,6% de plus dans la région, le OUI l'emportait.

Les résultats ont été particulièrement décevants dans Charlesbourg



Michel David

(53,2%) et Louis-Hébert (53,3%), pourtant représentés à l'Assemblée nationale par des ministres de première importance, Jean Rochon (Santé) et Paul Bégin (Justice).

M. Rochon est indéniablement un homme compétent, qui pilote avec sang-froid une réforme politiquement risquée, mais il a peut-être encore des choses à apprendre comme député.

Paul Bégin est un indépendantiste de la première heure, que le travail de terrain n'a jamais rebuté. Alors comment se fait-il que, dans Louis-Hébert, le OUI n'ait progressé que de 1,7% depuis 1980? Ce n'est pas normal.

L'ancien ministre Marc-Yvan Côté, qui avait mis tous ses talents d'organisateur au service du NON, a lui-même été surpris de la faible performance du OUI dans la région de la capitale. Sauf dans Taschereau, où il ne s'atten-

dit pas à ce qu'il fasse aussi bien (58,9%, soit 12 points de mieux qu'en 1980).

Selon lui, le discours social-démocrate du OUI a trouvé un écho dans les secteurs plus défavorisés de Taschereau, alors que le NON était associé aux riches. Un problème qui risque de devenir celui du PLQ, souligne-t-il au passage.

Tout fédéraliste qu'il soit, il apparaissait « indéniable » à M. Côté que la région aurait tiré profit de la souveraineté. D'où son étonnement de constater que la perspective de voir Québec s'élever au rang de capitale nationale n'ait pas eu d'avantage d'impact.

Dans le camp du OUI, on ne comprend pas que cette évidence ne soit pas apparue aux électeurs de Québec, surtout aux fonctionnaires, qui auraient sans doute été les premiers à en bénéficier. De tous les travailleurs québécois, c'étaient ceux qui couraient le moins de risques.

Finalement, la garantie d'emploi donnée aux fonctionnaires fédéraux était une erreur. Malgré les promesses du gouvernement péquiste, plusieurs ont manifestement eu peur que cette intégration se traduise par des pertes d'emplois à Québec ou des déménagements. Malgré les savants calculs de Pauline Marois, la plupart des Québé-

cois étaient d'ailleurs assez sceptiques quant à la possibilité de réaliser des économies totalisant près de 3 milliards \$ par l'élimination des chevauchements entre ministères provinciaux et fédéraux, alors qu'on prétend embaucher tout le monde.

Le pire, c'est le OUI ne semble avoir tiré aucun profit de ses engagements envers les fonctionnaires fédéraux. Encore une fois, l'Outaouais a voté en bloc pour le NON. On s'en souviendra la

prochaine fois. Cette fois-ci, le gouvernement n'a pas eu à vider la caisse pour s'entendre avec ses employés, mais ils n'en continuent pas moins à bénéficier d'une sécurité d'emploi que bien des Québécois leur envient.

À l'approche du référendum, on a reporté les décisions les plus difficiles à plus tard, mais le jour viendra où il faudra s'attaquer sérieusement au problème du déficit. Ce jour-là, certains pourraient avoir le même réflexe que Yves Bérubé. Il y a des choses qui ne s'oublient pas.

Encore une fois, l'Outaouais a voté en bloc pour le NON

Le rêve de susciter la création de géants financiers québécois : un fiasco total

Robert Dupont

L'auteur est vice-président exécutif de la Solidarité

Je voudrais, par cet énoncé, alerter toutes les instances politiques et tous les Québécois au fait qu'une correction majeure de toutes nos stratégies et attitudes politiques, financières et humaines s'impose.

Les compagnies d'assurances québécoises à 100% disparaissent dangereusement et personne ne réagit.

PLONGER TÊTE PREMIÈRE

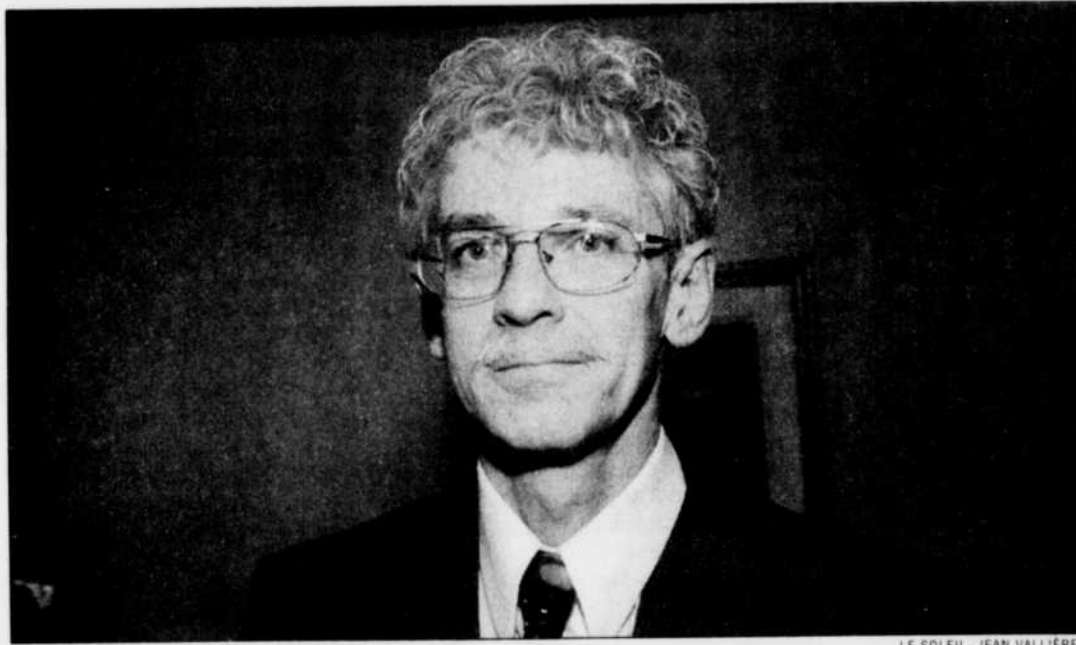
Au cours des années 80, nos législateurs ont amendé les lois de façon à permettre le décloisonnement des institutions financières. Le principe était de créer des géants financiers québécois prêts à faire face au défi des années 90, soit la mondialisation des marchés. Plusieurs dirigeants de compagnies d'assurances québécoises ont plongé « tête première » sur cette opportunité offerte par nos législateurs. Quand je stipule « tête première », je veux signaler qu'on l'a fait sans aucune planification stratégique, ni analyses financières neutres et approfondies.

C'était la course pour devenir les plus gros et rapidement.

Jamais ou rarement, on effleurait le sujet de la rentabilité ou de la compétence des dirigeants supérieurs dans les nouveaux produits financiers offerts. On a placé sur les tablettes les études sur l'évolution du cycle économique (récession, immeubles, taux d'intérêts, inflation).

Et surtout, on ne s'est pas assuré que les bases de nos institutions respectives étaient solides, tant du point de vue rentabilité que solvabilité. Mais pire encore, on a oublié ou refusé de considérer le bouleversement humain causé par une progression rapide, via des acquisitions ou des fusions.

Où, c'est une catastrophe et ce ne sont pas les petits assureurs qui ont vécu des troubles financiers majeurs mais bien des futurs géants et joyaux financiers québécois. Parmi ceux-là, le Groupe La Laurentienne et le Groupe Les Coopérants. Et un peu plus et on perdait l'Industrielle-Alliance via



« On a oublié ou refusé de considérer le bouleversement humain causé par une progression rapide, via des acquisitions ou des fusions », déplore M. Dupont.

les problèmes majeurs avec le Trust Général.

À ce sujet, la Caisse de Dépôt a dû investir dans l'Industrielle-Alliance pour lui permettre d'avoir une capitalisation lui permettant de continuer à progresser. Selon moi, cela aurait été très dommageable de perdre une institution comme l'Industrielle.

Également, La Mutuelle SSQ a pratiquement été sauvée par l'implication financière du Fonds solidarité de la FTQ. Encore là, merci au Fonds solidarité de la FTQ de l'avoir fait, la Mutuelle SSQ est pratiquement synonyme « d'assurance groupe » accidents-maladie au Québec.

En quelques années, certains dirigeants, avec l'appétit vorace de la part de marché, ont détruit tous les efforts des pionniers des Coopérants et de la Laurentienne.

L'APPÉTIT DES GROS

Et si je vous disais la liste d'excellents et rentables petits assureurs québécois disparus par cet appétit vorace des gros, cela vous découragerait et ce serait trop long. Cependant, je continuerai à vous sensibiliser au fait que présentement, un courtier d'assurances générales voulant souscrire un risque avec une compagnie d'assurance 100% québécoise a le choix suivant :

- Groupe Estrie Richelieu (assurance surtout agricole)
- L'Unique Assurances Générales (disparaîtrait avec la fusion Solidarité-Industrielle-Alliance)
- La Société Nationale d'Assurance.

Notre réseau de compagnies d'assurances est devenu si faible qu'aucune compagnie d'assurances n'a eu la capacité de payer le prix demandé pour le Groupe Commerce (assureur le plus rentable en Amérique du Nord) par la famille Saint-Germain. Je vous signale que le Groupe Commerce a progressé (avant d'être vendu) avec très peu d'acquisitions.

C'est la qualité de ses dirigeants, de ses stratégies et de son personnel qui a fait son succès. Aujourd'hui ils appartiennent aux Hollandais. Si c'est ça l'avenir des marchés financiers, via la mondialisation des marchés, nous avons de gros problèmes !

La mondialisation des marchés se définit-elle au Québec comme la cession du contrôle de toutes nos institutions québécoises à des compagnies internationales ?

Le phénomène des fusions et des acquisitions est utilisé à outrance pour parfois cacher l'incapacité de certains dirigeants à faire progresser, de façon naturelle, leur entreprise tout en étant rentable.

DES CLICHÉS

Quels sont les clichés invoqués pour ce lot de fusions ou de ventes à des ventes à des « gros » ?

Premier cliché : réussir à faire face au phénomène de la mondialisation des marchés.

En avril de cette année, je consultais M. Graham McKean, président de Ballantine McKean (courtier en réassurance à Londres). Je lui ai demandé comment il voyait l'avenir de la Solidarité et de l'Unique Générale dans un monde d'assureurs im-

portants. Celui-ci m'a répondu que dans aucun pays, on avait vécu le fait qu'il n'y ait plus aucune place pour les petits assureurs. Et il a ajouté que ceux qui demeurent et qui sont bien gérés présentent généralement d'excellentes performances. M. McKean conseille notamment la firme American Express et plusieurs sénateurs américains.

Deuxième cliché : une meilleure solidité financière. Une institution financière importante n'a pas nécessairement une meilleure solidité financière. On associe trop l'actif d'une compagnie à la solidité financière.

La Confédération Life était une des plus importantes compagnies au Canada et elle a failli. Également, le Groupe la Laurentienne était le deuxième plus important au Québec et que penser du Royal Trust. À ma connaissance, une des seules fiducies québécoises qui n'a pas eu de troubles majeurs ou qui n'est pas disparue est la fiducie « Prêts et Revenu », gérée par la famille Tardif.

Troisième cliché : le prix au client sera moindre, vu les coûts d'émission moins élevés d'un assureur important. Oui, les coûts d'émissions sont

moins élevés mais le petit assureur comblera cet écart par une meilleure sélection des risques et un portefeuille de placements pas trop complexe, plus sécuritaire et mieux contrôlable.

De plus, à moyen terme, l'effet monopolistique du peu d'assureurs québécois favorisera une hausse des prix en fonction du principe de l'offre et de la demande. J'ajoute aussi qu'en général, plus une compagnie est importante, moins elle réussit à contrôler les autres dépenses. Par exemple, l'Unique Générale présente un taux de dépenses de 4% au-dessus de l'industrie de l'assurance et elle est l'une des plus rentables au Canada.

Quatrième cliché : le personnel aura l'opportunité de travailler pour une entreprise sécuritaire, importante et avec un nom prestigieux. Ce cliché me fait rire et pleurer.

Lors de l'annonce d'un projet de fusion (comme celui auquel je m'oppose en ce moment), on sécurise toujours le personnel et on prend le temps de ne lui donner que les facettes supposément positives de la nouvelle entreprise. Ainsi, on a le culot de présenter

comme un cadeau une garantie d'emploi de 12 mois. J'oeuvre au sein du secteur de l'assurance depuis fort longtemps et jamais je n'ai constaté une fusion qui a été positive pour l'ensemble du personnel de la compagnie fusionnée.

Rarement, on pense, avant de fusionner, si les deux philosophies sont compatibles. Le cas de la Solidarité est flagrant. Elle est une compagnie à caractère familial alors que l'Industrielle-Alliance a perdu depuis longtemps cet aspect, étant donné sa grosseur et sa stratégie de vouloir dominer le marché au sein de l'assurance-vie au Québec, ce qui est son droit, remarquez bien.

Je ne l'en blâme nullement, les entreprises peuvent et doivent être différentes. Conclusion : oui, déjà le mal est fait mais il faut faire cesser l'hémorragie. Nos instances politiques devraient être plus conscientes que pour être économiquement forts au Québec nous devrions éviter une concentration exagérée du marché des compagnies d'assurances québécoises.

On a le culot de présenter comme un cadeau une garantie d'emploi de 12 mois

La course pour devenir les plus gros et rapidement

Village Dickens 1995

Village de Dickens, comprenant 12 pièces originales, créé par le Département 56, sera en vente exclusivement aux Floralies Jouvence du 28 octobre au 6 novembre 1995 au prix promotionnel de 90,00\$ (120\$ après le 6 nov. 95).

Venez visiter le tout nouveau et merveilleux

Village de Noël

du réputé maquettiste

Alain Bernard

Entrée gratuite

2020, Jules-Verne, Ste-Foy

dès le 28 octobre 1995

Profitez de cette visite inoubliable pour faire un don au Manoir Ronald McDonald et permettre aux enfants de passer eux aussi un heureux Noël.

FLORALIES JOUVENCE

CENTRE JARDIN

SAINTE-FOY 2020, Jules-Verne

boul. Charest Ouest sortie Jean-Gauvin

LÉVIS 4760, boul. de la Rive-Sud

Department

LE SOLEIL

GRANDE VENTE d'ouverture

de notre magasin de Rivière-du-Loup
dans tous les Ameublements Tanguay

**Aucuns
frais!**

COMMENCEZ À PAYER DANS 1 AN*

LE 12 OCTOBRE 1996 SUR TOUTE LA MARCHANDISE



**SUMMUM
DESIGN**

• Choix de tissus

569\$ 329\$ 419\$

sofa

fauteuil

causeuse

TRAITEMENT
ANTI-TACHES
DISPONIBLE

ID
QUALITÉ
INNOVATION
DESIGN



ID
QUALITÉ
INNOVATION
DESIGN

• Ensemble de 6 morceaux • Fini chêne blanchi

899\$

l'ensemble

**SS
IL**

LES INDUSTRIES
DE LA
RIVE SUD LTÉE



**Meubles
BERMEX**

• Buffet et
huche:

1079\$

5 morceaux

1099\$



**SS
IL**

LES INDUSTRIES
DE LA
RIVE SUD LTÉE

MEUBLE DE RANGEMENT

• Fini mélamine • Aubergine et noir

379\$

*Sous réserve de l'approbation du service de crédit, ne payez que les taxes de vente. Certains frais administratifs peuvent être crédités au moment d'un paiement comptant.

Cartes de crédit acceptées.

TANGUAY

**OUVERT
LE DIMANCHE
DE MIDI À 17H00**

Livraison et service gratuits à la grandeur de la province!

LÉVIS:
5720, boul. Étienne-Dallaire
(418) 833-4511

BEAUPORT:
535, boul. Ste-Anne
(418) 667-6282

LES SAULES:
Carrefour Les Saules
5150, boul. de l'Ornière
(418) 871-4411

TROIS-RIVIÈRES:
2200, boul. des Récollets
(819) 373-1111

POINTE-AU-PÈRE:
822, boul. Sainte-Anne
Cté de Rimouski
(418) 725-4411

CHICOUTIMI:
1990, boul. Talbot
(418) 698-4411

RIVIÈRE-DU-LOUP
245, Hôtel de ville
(418) 867-4711